L'assurance durable

Pourquoi et comment les leaders s'engagent

Rapport inaugural du Groupe de travail Assurance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement Finance Initiative (UNEP FI)







L'assurance durable

Pourquoi et comment les leaders s'engagent

Rapport inaugural du Groupe de travail Assurance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement Initiative Financière (UNEP FI)

Mai 2007





Photo de couverture : Forêt, Kyoto, Japon. Bambouseraie. Jun Ogawa / WWI / Still Pictures

À propos de la couverture

Le bambou est une plante ligneuse à feuillage persistant de la famille des graminées.

Jeune, le bambou consacre la plupart de son temps à développer un système de racines extensif en réseau, limitant l'érosion du sol et le purifiant tout en créant des bassins efficaces.

Puis il prend son essor. Le bambou est communément considéré comme une plante à croissance rapide – capable de pousser d'un mètre par jour. Grâce à cette vitesse de croissance remarquable, le bambou peut reverdir rapidement des terres arides. De plus, une bambouseraie peut absorber davantage de dioxyde de carbone et produire plus d'oxygène qu'une plantation d'arbres équivalente¹.

Le bambou est un 'poids lourd' – sa résistance à la traction est comparable à celle de l'acier², bien qu'il soit léger et flexible. Le bambou est l'un des matériaux de construction les plus résistants. Il est d'ailleurs employé dans le cadre de l'architecture antisismique en raison de sa combinaison unique de propriétés physiques. Il propose une alternative pratique au bois, limitant ainsi le déboisement³.

Comme le bambou est récolté au-dessus du sol, son système de racines reste intact. De la sorte, la plante elle-même survit et la couche arable est préservée. La récolte peut être régulière grâce à la régénération rapide du bambou. De par le monde, plus de deux milliards de personnes dépendent des industries liées au bambou pour le commerce et leurs moyens d'existence, la plupart dans des pays en voie de développement⁴.

Pendant des siècles, le bambou a été mis à contribution de multiples façons⁵ – de l'alimentation au logement, en passant par l'outillage, la médecine et le carburant, sans oublier les transports, le mobilier, l'artisanat et l'art. À ce jour, ces bons offices se perpétuent encore.

Le bambou est une source renouvelable, à l'instar du soleil, du vent et de l'énergie hydraulique. Il s'agit d'un symbole de croissance, de force et de versatilité, l'exemple parfait du développement durable. Par chance, nombre d'espèces de bambous présentent une caractéristique commune : elles demeurent vertes tout au long de l'année.

Rédigé par Butch Bacani, UNEP Finance Initiative

Un hectare de bambouseraie capte 62 tonnes de dioxyde de carbone par an contre 15 tonnes pour une arbreraie jeune. Le bambou peut générer un surcroît de 35 % d'oxygène par comparaison avec une plantation d'arbres équivalente. Environmental Bamboo Foundation

² Un bambou normal présente une résistance à la traction de 4 960 kg / cm² contre 4 974 kg / cm² pour l'acier doux. Le bambou peut même supporter 9 212 kg / cm² et son rapport poids/résistance surpasse celui du graphite. Environmental Bamboo Foundation

La coupe d'un arbre de 18 mètres pour sa commercialisation implique une attente de 60 ans pour le remplacer. Pour un bambou de 18 mètres, le délai est de 59 jours. International Network for Bamboo and Rattan

⁴ Plus d'un milliard de personnes dans le monde vivent dans des maisons en bambou. Au Bangladesh, 73 % de la population vit dans des maisons en bambou. Le commerce mondial du bambou et du rotin est actuellement estimé à 5 milliards de dollars US annuels. International Network for Bamboo and Rattan

⁵ L'Environmental Bamboo Foundation a catalogué les nombreux usages du bambou de A à Z, littéralement.

Sommaire

Avant-propos	6
Message des présidents	7
Le Groupe de travail Assurance de l'UNEP FI	9
Résumé	10
Partie I Introduction & Contexte	12
Assurance et durabilité économique	
Assurabilité	
Un savoir clé	
Prévention des sinistres	
Prévention des incendies	10
Partie II Les enjeux du développement durable	19
Changement climatique	
Management efficace du changement climatique	
Microassurance	
Microassurance : une macroactivité durable	
Pérennisation des revenus	
Créer la confiance : un résultat méritant quelques efforts	
Santé	
Encourager le 'Retour au travail'	
Risques émergents dus à l'activité humaine	
■ Un coup d'avance : risques pharmaceutiques	
Responsabilité civile environnementale	= 5 26
L'assurance écologique : un outil utile	7
Ressources naturelles	29
Des gains multiples avec les mangroves	
	31
■ Transmuter les déchets en or	
Système de management environnemental des sites	
Faire le 'ménage environnemental' vaut la peine	
	0 1

4 L'assurance durable

Partie III La perspective du processus d'assurance	35
Investissement responsable	35
■ Investir de manière responsable : un choix avisé pour les investisseurs	36
Gestion des réclamations auto pour accidents corporels	38
■ Gestion des réclamations pour accidents corporels : être présent, jusqu'au bout _	39
Partie IV La perspective du produit d'assurance	40
Assurance automobile	40
La technologie vous met au volant	41
Assurance logement	42
Anticiper pour réduire les coûts des inondations	43
Finances personnelles	43
■ Voir le bon côté des choses	44
Assurance santé	45
La sécurité avant tout	45
Assurance immobilière d'entreprise	45
Partie V Anticiper – Opportunités et défis	48
Opportunités pour l'assurance durable	48
Quelles sont les sources de motivation du secteur privé ?	49
Obstacles structurels à la finance durable	49
Obstacles à l'assurabilité	50
Stratégies clés de développement de marchés d'assurance durable	53
Prochaines étapes	55
Liste des bonnes pratiques, études de cas et enseignements	56
Remerciements	58

Abréviations

AMWG (Asset Management Working Group - Groupe de travail Gestion d'actifs)

CCWG (Climate Change Working Group - Groupe de travail Changement Climatique)

RSE (Responsabilité Sociale d'Entreprise - Corporate Social Responsibility)

ESG (Environnement, social et gouvernance – enjeux)

IWG (Insurance Working Group – Groupe de Travail Assurance)

UN MDG (UN Millenium Development Goals - « Objectifs du millénaire »

pour le développement des Nations unies)

(United Nations Principles for Responsible Investment – Principes pour l'investissement **UN PRI**

responsable des Nations Unies)

UNEP FI (Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Finance Initiative)

Avant-propos

Le secteur mondial de l'assurance occupe une position clé permettant d'aider les individus, les communautés et les entreprises à comprendre, gérer et limiter les risques tout en protégeant leurs actifs. Des marchés florissants soutiennent des communautés vivantes et inversement. La fourniture de produits, de services et d'expertise en matière d'assurance est un ingrédient fondamental pour accompagner le développement économique et la croissance de la société.

À mesure que nos défis communs environnementaux et de développement durable au sens large se clarifient, qu'il s'agisse du changement climatique, de l'épuisement des ressources, de la dégradation environnementale, voire de l'une parmi la myriade d'autres problématiques menaçant l'humanité, le secteur de l'assurance remplit un rôle essentiel afin de nous aider à mieux appréhender le futur et à lui faire face avec courage. Le secteur de l'assurance propose une analyse du risque approfondie et un système de préalerte. Il devient ainsi possible de réaliser des choix mieux informés, de développer l'activité économique puis de créer et soutenir des moyens d'existence durables.

Les seize institutions participant au Groupe de travail Assurance de l'UNEP FI doivent être félicitées pour leur action de leader, notablement dans le domaine des études de cas sur les bonnes pratiques contenues dans ce rapport. Elles démontrent en effet clairement que la connaissance et une gestion du risque saine sont des éléments essentiels pour découvrir de nouvelles opportunités. La responsabilité croissante du secteur de l'assurance de communiquer son expertise est ainsi mise en exergue, afin d'offrir aux décisionnaires politiques, au secteur financier dans son ensemble et à la société civile une compréhension approfondie des défis qui s'annoncent, pour trouver des solutions et identifier des opportunités.

Cette action concertée des leaders du secteur permet de souligner le rôle crucial que le secteur de l'assurance peut jouer afin de transformer le développement durable en réalité. Le PNUE attend une collaboration active sous l'égide du partenariat public-privé au sein de l'UNEP FI, afin de générer l'élan positif, les idées innovantes et l'approche directe que représente ce rapport inaugural.

Paul Clements-Hunt -

Directeur du Programme

des Nations Unies pour l'Environnement Finance Initiative

Message des présidents

L'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI) a démontré comment un partenariat public-privé peut fonctionner. En 2006, après avoir fait la promotion avec succès des bonnes pratiques environnementales et sociales dans de nombreux domaines clés, tels que l'investissement responsable et le changement climatique, l'UNEP FI a estimé que l'heure était venue d'étendre son action de pionnier de la finance durable à d'autres secteurs essentiels. Le Groupe de Travail Assurance (Insurance Working Group – IWG) venait ainsi de voir le jour.

L'IWG est une alliance unique au monde de seize assureurs, réassureurs et courtiers d'Allemagne, d'Australie, des Bermudes, d'Espagne, des États-Unis, de France, de Grèce, du Japon, de Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Suède et de Suisse, engagés à faire avancer les principes du développement durable dans leurs activités, en les intégrant pleinement à leur responsabilité d'entreprise. L'IWG estime que l'intégration des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance au cœur des processus, produits et services est essentielle pour la valorisation à long terme des entreprises. Collectivement, l'IWG qualifie cette approche stratégique d'« assurance durable » – un concept cohérent avec l'approche Triple Bottom Line (« Triple résultat »), qui concilie objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

Pour autant, nous constatons que la compréhension de l'intérêt d'un engagement sur les problématiques du développement durable n'est pas assez développée. Ces enjeux sont souvent perçus par le secteur de l'assurance avec une certaine ambiguïté, menant à une compréhension insuffisante et parfois erronée des risques. De ce fait, nombre d'opportunités restent en jachère. Il est essentiel de disposer d'un mandat clair des dirigeants afin de répercuter efficacement la démarche de développement durable dans l'ensemble de l'organisation. Nous sommes également conscients du fait que certaines entreprises, particulièrement dans les pays en voie de développement, manquent de ressources pour faire face seules aux problématiques du développement durable.

Les menaces posées par le changement climatique ainsi que les autres questions liées au développement durable – de l'assurance des plus démunis à la protection des ressources naturelles, en passant par les risques émergents, comme les nanotechnologies, la santé et la pérennisation des revenus – doivent être traitées de manière proactive. Les risques associés à ces questions ont également permis de découvrir de nombreuses opportunités de développement.

L'IWG reconnaît que le secteur de l'assurance, en tant que levier du développement économique offrant une expertise reconnue de la gestion du risque, doit jouer un rôle stratégique en relevant les défis globaux actuels et à venir. Dans ce contexte, nous pensons que l'« assurance durable » est un outil essentiel pour atteindre les objectifs qui sous-tendent le développement durable. C'est dans cette optique que l'IWG juge pleinement approprié de se présenter à ses parties prenantes, en soulignant la nécessité de traiter les questions de développement durable avec rigueur et innovation et en démontrant comment les risques présents et émergents peuvent se transformer en fantastiques opportunités pour l'« assurance durable ».

Nous offrons ce premier rapport à nos collègues assureurs pour recueillir de nouvelles idées, contribuer à la prise de conscience des régulateurs et des décisionnaires politiques et diffuser des enseignements auprès du public. Il s'agit d'une manifestation concrète de notre engagement – et d'une nécessité pour le secteur de l'assurance – de nous adapter à l'univers du risque en constante évolution et de découvrir collectivement des solutions aux questions de développement durable les plus urgentes.

Catherine Boiteux-Pelletier

CB Pelleti

Directrice Développement Durable Groupe AXA Coprésidente, Groupe de travail Assurance UNEP FI **Pauline Gregg**

Dref.

Senior Manager, Sustainable Business Practices IAG (Insurance Australia Group) Coprésidente, Groupe de travail Assurance UNEP FI

































Japon

Bermudes

Le Groupe de travail Assurance de l'UNEP FI

Tokio Marine & Nichido Fire Insurance Co., Ltd.

XL Insurance

Institution membre Pays

Pays-Bas Achmea Allianz SE Allemagne États-Unis American International Group (AIG) AXA France Folksam Suède HSBC Insurance Brokers Ltd. Royaume-Uni Insurance Australia Group (IAG) Australie Interamerican Hellenic Life Insurance Company Grèce Lloyd's^A Royaume-Uni **MAPFRE** Espagne Munich Reinsurance Company Allemagne Norwich Union (Aviva) Royaume-Uni Storebrand Norvège Swiss Reinsurance Company^B Suisse

Swiss Reinsurance Company est devenu membre du Groupe de travail Assurance à compter du 1er avril 2007.

Résumé

Ce rapport a pour objectif de présenter la contribution actuelle du secteur de l'assurance au développement durable et d'identifier les principaux défis et opportunités qui nous attendent. Il s'agit du rapport inaugural du Groupe de travail Assurance (Insurance Working Group, IWG) du Programme des Nations unies pour l'Environnement, Initiative Financière (UNEP FI). L'IWG est un rassemblement de seize leaders du secteur souhaitant promouvoir le développement durable.

Le développement durable est ici défini au sens large, les assureurs intégrant les dimensions environnementale, sociale et économique à leur activité sur le long terme. Il s'agit de l'approche dite du Triple Bottom Line (« Triple Résultat ») – la recherche d'un développement économique, social et environnemental harmonieux.

Assurance et développement économique

Le secteur de l'assurance est un levier clé du développement durable en raison de son poids, de son intégration au tissu économique local et de son rôle majeur au cœur de l'économie. En 2005, le secteur de l'assurance est devenu le premier secteur économique au monde avec un volume de primes d'assurance qui dépassait les 3 400 milliards de dollars, grossièrement répartis à 60 % et 40 % entre les activités vie et non-vie. Les encours gérés sont encore plus volumineux – en 2005, ils s'élevaient à 16 600 milliards de dollars pour l'assurance, 20 600 milliards de dollars pour les fonds de pension et 17 800 milliards pour les fonds communs de placement.

L'assurance est essentielle pour une économie viable. Sans elle, entreprises et individus ne pourraient pas prendre de risques tout en protégeant leurs actifs. La possibilité du recours à l'assurance encourage les individus à acquérir des actifs et à investir pour l'avenir. L'assurance permet aux victimes d'accidents de se remettre en selle financièrement tout en aidant les foyers confrontés à un décès ou à un handicap à gérer leurs finances. L'épargne retraite réduit le risque pour un retraité de se retrouver démuni. En offrant ces services, les assureurs réduisent la pression sur les ressources du secteur public. Les assureurs et leurs intermédiaires proposent des conseils de gestion du risque et, en évaluant celui-ci, signalent un danger aux autres parties. Enfin, avec les primes collectées pour la protection qu'ils fournissent, les assureurs sont également des contributeurs majeurs de l'économie grâce à leurs investissements financiers.

Assurance et développement durable

Il est dans l'intérêt des assureurs de réduire les risques et d'améliorer les perspectives de développement à long terme de la société. Tout d'abord, la probabilité que les fonds collectés correspondent aux sinistres déclarés augmente. De plus, dans une société « durable », l'assurabilité des risques et la stabilité de la croissance économique sont mieux garanties, renforçant la prospérité des marchés. Pour autant, le secteur privé nécessite un cadre législatif solide assurant des normes de gouvernance raisonnables et favorisant l'innovation.

En raison de son interaction avec chaque composante de l'économie, le secteur de l'assurance est à même d'encourager considérablement les comportements de développement durable. Les assureurs, qui versent près de 1 000 milliards de dollars chaque année pour les sinistres assurés, permettent d'optimiser le développement des biens et services à long terme. Dans le domaine de l'assurance vie et de l'épargne, les assureurs s'efforcent de sensibiliser les clients à la planification de leur sécurité financière. Le nombre croissant d'assureurs et de fonds de pension adhérant aux « Principes pour l'investissement responsable » des Nations Unies (PRI – Principles for Responsible Investment) constitue un autre signal positif. Les PRI sont un cadre de travail global intégrant les enjeux ESG (environnement, social et gouvernance) pour promouvoir une vision à long terme, accroître le rendement des actifs et réduire le risque pour les bénéficiaires, et mieux faire converger les intérêts des investisseurs et de la société en général.

Les membres de l'IWG ont identifié neuf enjeux du développement durable qui sont incontournables pour les assureurs en raison de leur urgence, de l'envergure de leur impact potentiel et du rôle éventuel du secteur de l'assurance dans ces domaines :

1. Changement climatique

4. Santé

7. Ressources naturelles

2. Microassurance

5. Risques émergents dus à l'activité humaine

8. Recyclage

3. Pérennisation des revenus

6. Responsabilité civile environnementale 9. Système de management environnemental des sites

Le rapport complet présente des exemples du comportement responsable des assureurs pour chacun de ces neuf domaines.

Gestion du risque

L'information est un élément essentiel de la compréhension des risques et de leur gestion efficace pour les assureurs. Les risques sont traités au niveau stratégique grâce à la recherche et à l'analyse ainsi qu'en coopération avec d'autres parties prenantes telles que les décisionnaires politiques, les entreprises et les ONG. Au niveau micro-économique, les visites de sites constituent un outil fondamental de gestion du risque. Une évaluation du risque classique couvre tout un éventail de risques, des sinistres matériels aux pertes de revenus en passant par le vol et la responsabilité civile.

La prévention des sinistres est une autre activité cruciale. Les entreprises peuvent éviter certains risques en concevant leurs activités avec prudence. Une conception étudiée des sites et des processus avec la mise en place de procédures de gestion des sinistres permet de réduire davantage les sinistres potentiels. Les assureurs sont à la pointe de la recherche et du développement dans ce domaine depuis des décennies grâce à leurs laboratoires et sites d'essais internes.

Principales opportunités pour l'« assurance durable »

Bien que les assureurs s'intéressent déjà aux enjeux du développement durable, trois d'entre eux nécessitent toutefois une attention supplémentaire :

- Prestations de microassurance liées à la microfinance
- Étude des risques émergents et partage des connaissances avec les parties prenantes
- Développement de produits et de services d'assurance pour les ressources naturelles

Obstacles à l'« assurance durable »

L'a assurance durable » rencontre deux types d'obstacles : les obstacles structurels touchant le secteur financier dans son ensemble et les obstacles à l'assurabilité elle-même. Les principaux obstacles structurels sont les suivants :

- **Idées préconçues** certaines entreprises estiment que les enjeux ESG ne les concernent pas et d'autres considèrent que le profit est incompatible avec le développement durable.
- **Rigidité institutionnelle** les cadres législatifs peuvent nuire à une réponse efficace. La législation empêche parfois les assureurs d'émettre des produits innovants comme les produits dérivés et les entreprises étrangères d'accéder aux marchés des pays en voie de développement.
- Capacité insuffisante la capacité du secteur financier privé des pays en voie de développement est très faible.
- **Vulnérabilité** les personnes les plus démunies sont les moins à même de faire face aux risques.

Outre les obstacles structurels que nous venons de décrire, l'assurabilité présente également des limites au niveau de l'offre et de la demande. Le rapport indique notamment les suivantes : sinistres catastrophiques potentiels, données médiocres, réglementations laxistes en matière de risque, charges administratives élevées et manque de sensibilisation des consommateurs.

Stratégies de développement de marchés d'« assurance durable »

Ce rapport suggère des stratégies à l'attention des assureurs, destinées à encourager un engagement plus proactif envers l'« assurance durable ».

- Compréhension du risque la recherche et l'analyse sont des facteurs essentiels. Une compréhension intégrale des risques conjuguée à des méthodes de gestion efficaces est capitale et peut nécessiter le développement de projets spéciaux et de nouvelles compétences.
- Partenariats public-privé ils peuvent constituer un modèle approprié d'assurance des risques ESG, particulièrement dans les pays en voie de développement et pour les sinistres de catastrophes naturelles.
- **Technologies de l'information** elles peuvent servir à mesurer le risque avec précision de manière innovante et permettre de segmenter les marchés et d'évaluer correctement les risques individuels.
- Partenariats de distribution les consommateurs considèrent souvent l'assurance comme une obligation déplaisante et occasionnelle – même dans le domaine de l'épargne. Si les assureurs n'ont pas de présence au niveau local, il est alors capital de former un partenariat avec d'autres organisations pouvant accéder directement aux clients et mériter leur confiance.

Éducation des consommateurs – de nombreux consommateurs ne sont pas sensibilisés au monde de la finance. Un programme d'éducation des consommateurs peut s'avérer efficace, notamment auprès du secteur public et des ONG partenaires.

Prochaines étapes

L'« assurance durable » réduit les risques pour tous, crée des opportunités et de nouveaux marchés et fait partie intégrante de la responsabilité d'entreprise. Néanmoins, dans un domaine aussi vaste, il est essentiel de se focaliser sur les enjeux du développement durable prioritaires et de collaborer avec les parties prenantes.

Comment l'assurance peut-elle aider les pays en voie de développement à croître de manière plus durable ? Cette question est primordiale aux yeux de l'IWG. Les « Objectifs du millénaire » pour le développement (MDG) des Nations Unies résument les huit défis clés du développement durable dans les pays en voie de développement. La microassurance peut contribuer à la plupart des MDG en offrant des produits tels que les dérivés météorologiques pour les exploitants agricoles et l'assurance maladie pour les familles. La solvabilité de tels projets pourrait être soutenue par des fonds communs (pools) pour les catastrophes naturelles, des partenariats public-privé et des produits ART (Alternative Risk Transfer) tels que les « obligations catastrophes ». Néanmoins, les régulateurs et les décisionnaires politiques doivent jouer leur rôle en éliminant les obstacles structurels. La microassurance s'annonce comme un champ d'investigation majeur pour l'IWG.

Dans un deuxième temps, l'IWG lancera une initiative majeure de développement des *Principes d'assurance durable pour le secteur de l'assurance*, en coopération avec des intervenants majeurs et d'autres partenaires. L'IWG est convaincu qu'un corpus commun de règles permettant d'intégrer les critères ESG au sein des processus, produits et services-clés, de même que la création d'un réseau mondial « d'assureurs durables », est indispensable aux progrès de L'« assurance durable ».

Nous vous invitons maintenant à vous plonger dans ce rapport qui devrait pouvoir vous éclairer à mesure que l'intérêt pour l'assurance durable augmente.

Partie I: Introduction & contexte

En fournissant des exemples de bonnes pratiques et en identifiant les principaux défis et opportunités liés au développement durable, ce rapport a pour objectif de susciter une prise de conscience sur la contribution actuelle et potentielle du secteur de l'assurance dans le domaine du développement durable. Il est destiné aux dirigeants de sociétés d'assurance, aux régulateurs, aux décisionnaires politiques et autres intervenants clés tels que les ONG ou les médias.

Ce rapport définit le développement durable au sens large – les assureurs intégrant les dimensions environnementale, sociale et financière à leur activité sur le long terme. Ils peuvent respecter leur obligation fiduciaire tout en influant de manière positive sur leur environnement, en agissant en gérants responsables au sein d'une société civile équilibrée. Il s'agit de l'approche dite 'Triple Bottom Line' (« Triple Résultat ») : la recherche d'un développement économique, social et environnemental harmonieux.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) Finance Initiative (UNEP FI) est un partenariat stratégique public-privé entre le PNUE et le secteur financier à échelle mondiale. Il assure la promotion du développement durable dans nombre de domaines en démontrant que l'intégration du développement durable au sein des stratégies et des processus du secteur financier valorise les entreprises. Créé en 2006, l'IWG (Insurance Working Group – Groupe de travail Assurance) de l'UNEP FI réunit les seize principaux leaders du secteur de l'assurance qui souhaitent travailler à la promotion du développement durable. L'IWG doit conduire et promouvoir la recherche, la formation et le développement de produits et méthodologies liés au développement durable. Une part importante de son activité porte sur l'identification des produits, des services fondamentaux et des exemples précis de bonnes pratiques intégrées aux processus.

Ce rapport inaugural de l'IWG comprend cinq parties :

Partie I – présentation du secteur de l'assurance et définition du cas pratique de l'assurance durable

Partie II – détail des principaux enjeux du développement durable et de la prise de conscience des assureurs

Partie III – illustration des méthodes rendant les processus plus durables

Partie IV – examen des moyens d'intégration du développement durable dans les produits et services

Partie V – discussion des perspectives

1. Assurance et « durabilité économique »

Le secteur de l'assurance est un levier clé du développement durable en raison de son poids, de son intégration au tissu économique local de par la mise en œuvre de millions de polices d'assurance et de son rôle majeur au sein de l'économie. En 2005, le secteur de l'assurance devenait le premier secteur économique au monde avec un volume de primes d'assurance qui dépassait les 3 400 milliards de dollars¹, grossièrement répartis à 60 et 40 % entre les activités vie et non-vie. Les encours gérés étaient encore plus volumineux et s'élevaient en 2005 à 16 600 milliards de dollars pour l'assurance, 20 600 milliards pour les fonds de pension et 17 800 milliards pour les fonds communs de placement (voir Tableau 1).

Tableau 1 : Sources d'encours gérés

Mds dollars (fin 2005)

11100 001010 (1111 2000)				
	Gestion d'actifs			
	Fonds de pension	Actifs propres des sociétés d'assurance	Fonds communs de placement	Encours totaux
États-Unis	12 119	5 465	8 905	26 489
Japon	3 419	2 264	470	6 153
Royaume-Uni	1 607	1 907	547	4 061
France	165	1 527	1 363	3 055
Allemagne	114	1 370	297	1 781
Pays-Bas	693	385	94	1 172
Suisse	469	337	117	923
Autres	1 967	3 371	5 978	11 316
Total	20 553	16 626	17 771	54 950

Source: estimations IFSL selon des données Watson Wyatt, Bridgewell, Merrill Lynch, ICI, Swiss Re et Hennessee Group.

La notion même d'assurance est profondément liée au concept de développement durable. Dans les marchés vie et retraite, l'assurance couvre des risques graves pour les individus et garantit, bien après la retraite, des revenus aux épargnants lui ayant confié leurs avoirs. Pour la partie non-vie (également appelée « IARD » ou assurance dommages), les assureurs protègent les entreprises et les individus notamment contre les risques liés à leurs actifs, les pertes de revenus et la responsabilité civile.

L'assurance est essentielle pour une économie viable. Sans elle, entreprises et individus ne pourraient prendre des risques tout en protégeant leurs actifs. La possibilité de recours à l'assurance élimine l'appréhension de pertes catastrophiques liées aux incendies et aux risques naturels et, de ce fait, les dépenses imprévues qui incomberaient aux entreprises, facilitant ainsi l'affectation de leurs fonds à la croissance et au développement. L'assurance peut en outre soutenir directement l'innovation en prenant en charge certains risques susceptibles de dissuader les entrepreneurs. La possibilité de recourir à l'assurance encourage les individus à acquérir des actifs et à construire pour l'avenir au lieu de simplement dépenser leurs revenus.

Grâce à l'IARD, les victimes de sinistres peuvent rapidement se remettre en selle après leur indemnisation. Une fois le sinistre indemnisé, les fonds sont transférés à des entreprises locales telles que des ateliers de réparation et à des entrepreneurs en bâtiment, pour l'achat de biens et services. Grâce à l'assurance vie, les foyers confrontés à un décès voire à un handicap peuvent gérer leurs finances en minimisant les effets de ce bouleversement pour les personnes à charge. L'épargne retraite réduit le risque pour un retraité de se retrouver démuni. En offrant un dispositif de sécurité financière aux individus, les produits d'assurance-vie contribuent à la stabilité de l'économie. Enfin, avec les primes collectées pour la protection qu'ils leur fournissent, les assureurs sont également des acteurs majeurs de l'économie de par les investissements conséquents qu'ils effectuent, facilitant le développement de projets et d'activités à grande échelle.

En offrant l'ensemble de ces services, les assureurs réduisent la pression sur les ressources du secteur public. Les assureurs et leurs intermédiaires proposent de plus en plus des conseils de gestion du risque et, en évaluant celui-ci, ils peuvent signaler un danger aux autres parties. Dans la mesure où le secteur de l'assurance interagit avec tous les secteurs de l'économie, il peut considérablement encourager les comportements responsables de ses parties prenantes (voir Tableau 2).

Tableau 2 : Le rôle du secteur de l'assurance dans l'économie

Influence sur les parties prenantes	Principal avantage
Clients dans chaque secteur, via la souscription	Croissance de l'activité, via le transfert des risques
Fournisseurs, via le traitement des sinistres	Consommateurs, via l'indemnisation des sinistres
Secteur entreprises, en tant qu'investisseurs	Croissance économique, en finançant l'investissement
Gouvernements, en tant que conseillers en matière de risque	Sécurité, via la recherche

2. Assurabilité

Parallèlement à l'évolution de la société et aux avancées scientifiques et technologiques, les risques ont évolué. Pourtant, les principes fondamentaux de l'assurabilité demeurent constants : les risques doivent être quantifiables, se produire au hasard et souvent afin de lisser les variations des sinistres. Pour les assurés, les primes doivent être abordables et le contrat fiable. Les primes étant mutualisées pour créer un fonds, il est généralement nécessaire d'éviter les financements croisés. Dans le cas contraire, certains risques pourraient ne pas être couverts.

Bien que les assureurs disposent de capitaux propres pour se protéger des variations annuelles des sinistres, la plupart des indemnisations sont la redistribution des primes des nombreux assurés à qui il n'est arrivé aucun sinistre. De même, les fonds de retraite nécessitent des capitaux pour financer de nouvelles ventes. En règle générale, les retraites versées correspondent aux fonds accumulés par les bénéficiaires.

Il est dans l'intérêt des assureurs de réduire les risques et d'améliorer la stabilité, pour deux raisons principales. Tout d'abord, sur un plan défensif, cela augmentera la probabilité que les fonds collectés correspondent aux sinistres déclarés. Ensuite, dans une société stable, les risques présentent une assurabilité supérieure, la croissance économique est plus stable, renforçant ainsi le développement du marché de l'assurance. Pour autant, le secteur privé ne saurait agir seul. Un cadre législatif solide est nécessaire, assurant des normes de gouvernance raisonnables et soutenant l'innovation. En outre, les gouvernements doivent veiller à ce que les risques physiques, écologiques et sociaux, notamment le changement climatique et la criminalité, n'échappent pas à leur contrôle et deviennent inassurables. Le secteur public devra probablement demeurer l'assureur ultime de ces risques trop importants, incertains ou non viables sur le plan commercial. Mais globalement, le secteur privé tient à tenir son rôle et aider la société à faire face à ses risques. La partie V nous permettra de revenir sur ces défis.

Le développement durable affecte toutes les facettes de l'activité d'un assureur, comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 3 : Liens entre les rôles d'un assureur et les stratégies de développement durable

Rôle	Stratégie de développement durable
Assureur	Processus fondamentaux durables
Investisseur	Investissement et financement responsables
Acteur sociétal	Implication communautaire, relations employés
Consommateur	Protection de l'environnement

La *raison d'être* de l'assureur est de gérer et d'assurer les risques de ses clients. C'est le fondement même de son métier dont tous les processus peuvent être pensés selon une optique de développement durable :

Tableau 4 : Processus d'assurance fondamentaux et développement durable

Processus fondamental	Enjeux de développement durable
Évaluation du risque	Qualité de la collecte des données, analyse des risques, tarification.
Réduction des risques	Conseil sur les alternatives à l'assurance. Mesures de réduction des risques.
Contrôle de l'exposition	Gestion du risque total pour éviter l'insolvabilité.
Planification stratégique	Veille pour les risques sociaux et environnementaux émergents.
Développement de produit	Couverture des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
Distribution	Partenariat avec des réseaux de distribution pour un accès efficace aux clients vulnérables.
Marketing	Formation produit des consommateurs. Incitations à l'assurance. Clauses de sortie.
Gestion des sinistres	Indemnisation rapide et raisonnable. Résolution équitable des conflits.
Approvisionnement	Partenariat avec des fournisseurs soucieux du développement durable pour un impact ESG positif.
Administration	Tenue de registres précise. Accessibilité des réclamations.

Historiquement, les enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) n'ont pas été largement et explicitement intégrés à l'analyse des investissements et à la prise de décision par les investisseurs. Nombre d'entre eux, lorsqu'ils investissent, cherchent avant tout à générer un rendement aussi élevé que possible, mesuré par les gains financiers à court terme. Néanmoins, il est clair que cette approche n'est pas cohérente avec les intérêts à long terme des clients qui aujourd'hui cherchent de plus en plus à s'assurer que leurs avoirs sont investis de manière responsable (un investissement rentable, qui ne nuit ni à la société ni à l'environnement). Les assureurs sont d'importants investisseurs et des capitaux considérables sont nécessaires pour mener à bien leurs activités. Les revenus d'investissement jouent un rôle tampon contre la variabilité des sinistres pour le secteur IARD et financent les acquisitions d'entreprises pour les secteurs vie et épargne. La réputation des assureurs est un facteur important dans la préservation de la valeur des capitaux reçus et, de ce fait, le développement durable fait partie de ce capital de réputation.

Une compagnie d'assurance est un acteur sociétal important, qui a pour devoir de se comporter en bon employeur et d'agir de manière responsable au sein des communautés où elle intervient ainsi qu'envers la société au sens large. L'exploitation des personnes engendre un travail de qualité inférieure et l'ignorance d'enjeux sociaux tels que le chômage et la criminalité rendra un plus grand nombre de risques moins assurables. En effet, d'une part ces enjeux ont un coût direct et d'autre part les personnes visées disposent alors de revenus trop faibles pour souscrire des assurances.

Prestataires de services financiers, les assureurs sont des consommateurs de ressources naturelles relativement « poids plume » par rapport aux autres secteurs économiques, sans pour autant être négligeables (un grand assureur peut consommer autant d'électricité qu'une petite ville). Leurs bureaux en sont le signe le plus visible, mais les voyages d'affaires ont également un impact conséquent sur les ressources et l'environnement.

3. Un savoir clé

Le savoir est un élément essentiel de la compréhension des risques et de leur gestion efficace pour les assureurs. Un grand nombre d'entre eux se fondent sur l'expérience historique, suivent les marchés et demandent conseil à leurs réassureurs, qui disposent de bases de données plus complètes. Ces stratégies sont toutefois limitées, car elles n'offrent aucun avantage compétitif et sont incapables de faire face à des situations de risques en évolution rapide ou en partant de zéro.

Allianz a fondé l'AZT (Allianz Zentrum für Technik – Centre Allianz pour la technologie) afin de proposer des informations sur le risque, la sécurité, la technologie et le développement durable. Depuis plus de 75 années, ses équipes d'ingénieurs, de physiciens, chimistes et techniciens apportent leur expertise au réseau d'assurance global d'Allianz et à ses clients en matière de prévention des sinistres, d'analyse des causes des réclamations et de réparation des dommages. Le Centre bénéficie d'une expertise approfondie de divers secteurs tels que l'énergie, la chimie et l'ingénierie, et développe actuellement une stratégie de développement durable pour le Groupe Allianz, axée sur l'énergie, la protection climatique et les énergies renouvelables. Fort d'un budget s'élevant à 10 millions de dollars (2006), l'AZT est un élément clé du « système de préalerte » d'Allianz pour les risques émergents comme les nanotechnologies et gère quelque 600 contrats de recherche par an.

Munich Re est un leader en matière d'étude des catastrophes naturelles depuis les années 1970; son personnel Geo Risks Research offre ses conseils d'experts aux souscripteurs et aux clients et diffuse une mine de publications techniques. Munich Re publie une revue annuelle réputée des désastres et événements catastrophiques et contribue à l'information publique, notamment avec la carte des catastrophes naturelles (voir Diagramme 1). En 2005, il a créé la Fondation Munich Re afin de prouver sa conviction que la connaissance est essentielle pour favoriser le développement durable. Basée à Hohenkammer, en Allemagne, et dotée d'un capital de 70 millions de dollars, la Fondation se veut le catalyseur des actions positives dans ce domaine.

La Fondation Munich Re déploie une stratégie à quatre niveaux sur la connaissance :

- Création grâce à la promotion de l'innovation et de la recherche
- Partage via de nouveaux réseaux d'experts
- Diffusion grâce à des présentations et des documents publics
- Mise en œuvre par la fourniture de matériel comme les fog nets (« pièges à brouillard », dispositifs de collecte de l'eau) et les kits de purification de l'eau pour les personnes sans accès à l'eau potable.

En partenariat avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Fondation Munich Re a publié un rapport de 678 pages sur la microassurance qui offre des conseils pratiques reposant sur de nombreuses études de cas. Ses autres champs d'investigation couvrent le changement climatique, la carence d'eau, la prévention des désastres, les mégalopoles, les tendances démographiques et l'aide aux plus démunis.

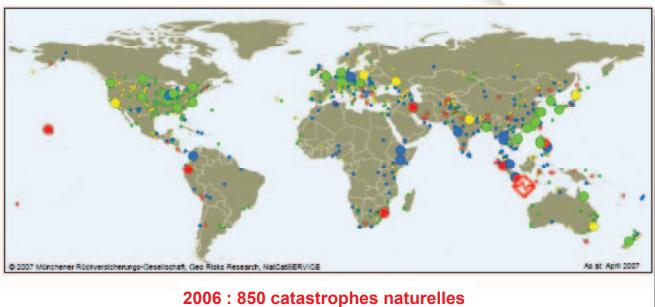


Figure 1: Carte mondiale des catastrophes naturelles en 2006

- 0
- Sinistres majeurs

Catastrophe naturelle de grande envergure : Tremblement de terre en Indonésie, 27.5

- Séisme, tsunami, éruption volcanique
- Tempête
- Inondation
- Températures extrêmes (par ex. canicule, feux de forêts) Mouvement de masse (par ex. avalanche, glissement de terrain)

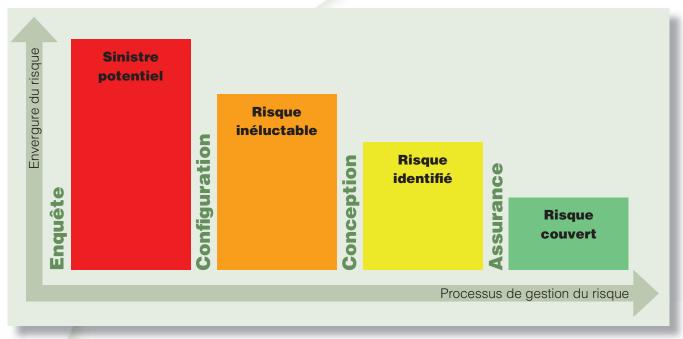
Swiss Re, le plus grand réassureur au monde en volume de primes, a créé en l'an 2000 le Swiss Re Centre for Global Dialogue (Centre Swiss Re pour un dialogue global) à Rueschlikon, en Suisse. Ce centre a pour mission de susciter les débats sur le développement et les perspectives dans les domaines de l'économie, des entreprises, des sciences et des technologies à l'échelle mondiale et d'identifier leurs effets sur l'émergence de nouveaux risques. Experts sectoriels, dirigeants d'entreprise, scientifiques, décisionnaires politiques et ONG participent aux conférences internationales et régionales organisées au Centre. Ces événements ont pour objectif une meilleure compréhension de ces domaines, la création de communautés de partenaires selon des thèmes spécifiques et l'étude de solutions économiques potentielles. En l'espace de quinze mois, les débats ont traité de sujets extrêmement variés tels que la politique énergétique, le changement climatique, les risques naturels, le rôle des femmes, le traitement des minorités, l'esprit d'entreprise chez les jeunes, l'intelligence artificielle, la confidentialité et la sécurité de l'information, les nanotechnologies, les biotechnologies, la sécurité industrielle et la responsabilité sociale des entreprises.

Les courtiers d'assurance sont tout aussi actifs dans les domaines du savoir et des risques naturels. Le Benfield Hazard Research Centre (centre de recherche sur les risques) de l'University College de Londres est un cas d'espèce. Il a créé, entre autres, de nouveaux outils de prévisions pour les ouragans, les typhons et les tempêtes en Europe, capables d'alerter les organisations humanitaires, telles que le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies. Citons un autre exemple : le Willis Research Network qui rassemble sept groupes de recherche universitaire de pointe travaillant sur les modélisations environnementale et météorologique, constitue la collaboration la plus vaste entre le secteur de l'assurance et le monde universitaire. Dans le cadre de son premier grand projet, ce réseau utilisera Earth Simulator, un superordinateur d'une puissance exceptionnelle situé à Yokohama, au Japon, afin d'aider les assureurs à mieux comprendre la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles résultant du changement climatique. Les travaux futurs s'attacheront aux tremblements de terre et aux inondations en zone urbaine.

4. Prévention des sinistres

Pour les assureurs comme pour les courtiers, l'acquisition du savoir n'est pas simplement une activité de recherche. Ils recueillent en effet des informations détaillées sur les risques économiques de toute envergure grâce à des études du risque sur le terrain réalisées par des équipes formées et qualifiées. Une évaluation du risque classique comprend plusieurs éléments car les entreprises cherchent à se couvrir contre des risques divers : sinistres matériels causés par un incendie, explosions et risques naturels, pertes de revenus en résultant, vol et responsabilité civile imputable à des produits défectueux. Une étude type de prévention des sinistres matériels inclut une évaluation approfondie du site, des immeubles, des occupants et des mesures de sécurité, notamment contre les incendies. Les plans de site sont annotés pour indiquer l'emplacement des marchandises et processus dangereux, ainsi que les équipements et stocks sensibles ou de grande valeur. Les détails des procédures de test et d'urgence pertinentes sont relevés. Ces informations permettent aux souscripteurs de quantifier la perte maximum potentielle et de gérer les risques plus efficacement. Bien qu'il soit important de prendre conscience que le transfert du risque au moyen d'une assurance est un composant clé de la prévention des sinistres, l'histoire ne s'arrête pas là (voir Diagramme 2).

Diagramme 2 : L'assurance dans le traitement de la gestion du risque



Les entreprises peuvent éviter certains risques dès le départ en *configurant* leurs activités avec prudence (par ex. sélection judicieuse des sites). Une *conception* étudiée des sites et des processus avec mise en place de procédures de gestion des sinistres permet de réduire davantage les risques potentiels. Une partie importante des risques restants peut ensuite être *transférée* (assurée) ou maintenue.

Prévention des incendies

FM Global est un assureur américain de propriétés commerciales et industrielles dont l'une des compétences est la gestion du risque. Cette entreprise est réputée pour ses recherches et son ingénierie de prévention des sinistres, fondées sur la notion que la majorité des sinistres sont évitables.

Le site de production d'une usine de fabrication de matières plastiques disposait d'une bonne protection contre les incendies grâce à des asperseurs automatiques. Cependant, des matrices d'aluminium utilisées par des thermoformeuses étaient stockées sur des étagères dans une zone non protégée et 25 d'entre elles étaient critiques car elles représentaient 67 % de la production du site.

Lors de la visite d'un ingénieur d'Affiliated FM (filiale du Groupe FM Global), on constata qu'un incendie dans cette zone de stockage ou à proximité exposerait les matrices à des températures élevées et les rendraient inutilisables. Malgré les diagrammes CAO des matrices à sa disposition, le personnel estimait à quatre mois minimum le délai de remplacement de certaines d'entre elles. Ce délai serait en outre plus long, bien qu'impossible à déterminer avec certitude, pour la majorité des matrices critiques en raison de l'usinage sophistiqué devant être réalisé par des fournisseurs présélectionnés pour garantir la cohérence des produits.

Cette situation fut portée à l'attention de la direction. Il fut convenu que la situation présentait un risque grave pour l'activité, les clients ne pouvant attendre le redémarrage de la production après une période d'arrêt prolongée. Les mesures de minimisation de l'exposition furent donc immédiates : on réaffecta les matrices dans une zone protégée par des asperseurs automatiques et éloignée de tout matériau combustible. Par ailleurs, une évaluation des emplacements de stockage des matrices fut effectuée dans toute l'entreprise pour s'assurer que des risques similaires n'existaient pas sur d'autres sites. Enfin, un plan d'urgence d'entreprise fut formalisé, incluant le stockage hors site des matrices de rechange pour les lignes de production critiques.

Enseignement : de nombreux risques graves peuvent être évités ou leurs effets réduits grâce à une évaluation structurée de l'exposition aux sinistres et à un plan d'urgence efficace.

Partie II: Les enjeux du développement durable

Le développement durable doit former partie intégrante de chacune de nos actions. Les membres de l'IWG sont parvenus à un consensus sur neuf enjeux du développement durable qui sont incontournables pour les assureurs en raison de leur urgence, de l'envergure de leur impact potentiel et du rôle éventuel du secteur de l'assurance dans ces domaines :

- 1. Changement climatique
- 4. Santé

7. Ressources naturelles

2. Microassurance

- 5. Risques émergents dus à l'activité humaine
- 8. Recyclage

- 3. Pérennisation des revenus
- 6. Responsabilité environnementale
- 9. Système de management environnemental des sites

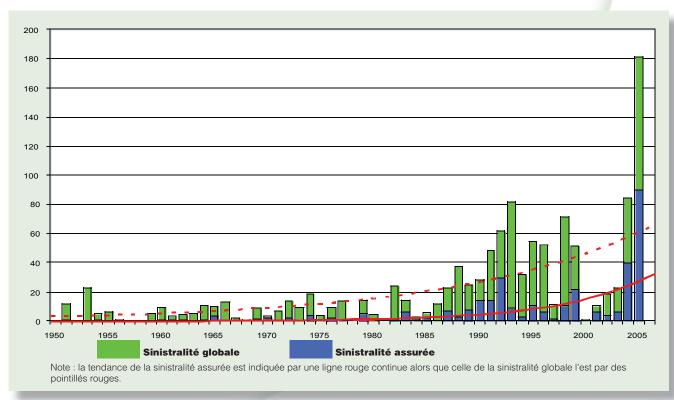
Naturellement, il existe une interaction entre ces enjeux, que nous découvrirons à mesure que nous étudierons certains cas spécifiques de bonnes pratiques dans ces domaines.

1. Changement climatique

C'est le risque environnemental le plus grave auquel la société est confrontée. Le diagramme 3 indique que les pertes économiques liées aux événements météorologiques extrêmes atteignent de nouveaux records. La Stern Review² le considère comme le plus grand échec de l'économie de marché car les producteurs actuels d'émissions de gaz à effet de serre ne paient rien en regard des dégâts futurs disproportionnés dont d'autres souffriront. L'UNEP FI a formé le CCWG (Climate Change Working Group – Groupe de travail Changement climatique) en 2002. Sur le thème de l'adaptation, les messages les plus importants du CCWG à l'attention des assureurs portent sur la grande rapidité de l'évolution des évènements extrêmes et sur l'échelle des sinistres, qui pourrait atteindre 1 000 milliards de dollars par an d'ici 2040. Quant aux mesures de réduction, le CCWG exige des objectifs d'émissions stricts à court terme afin d'alerter les investisseurs sur le caractère urgent de la priorité aux énergies propres et en appelle aux assureurs pour couvrir les technologies et projets liés aux énergies propres. Dans ce rapport, les études de cas illustrent la mesure de l'engagement des membres de l'IWG sur le changement climatique à maints égards, de la collecte de données à l'analyse du risque, en passant par le développement de produits, les techniques souples de gestion des sinistres résilients, les projets sociaux et l'investissement responsable.

Diagramme 3 : Principaux désastres météorologiques 1950-2006³

Mds dollars (valeurs 2006)



Source: © 2007 Münchener Rückversicherungs-Gesellschaft, Geo Risks Research, NatCatSERVICE

- 2 Stern Review: The Economics of Climate Change, HM Treasury, 2006
- 3 Selon les critères de définition, il n'y a pas eu de grand désastre météorologique en 2006.

Une orientation efficace sur le changement climatique

American International Group (AIG) a créé un bureau de l'environnement et du changement climatique (Office of Environment and Climate Change) au sein du service des Corporate Affairs, dédié à la mise en œuvre de sa politique de changement climatique. Cette politique met l'accent sur le développement de produits et services aidant les consommateurs à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à soutenir le marché du carbone. Par exemple, la filiale Global Marine and Energy d'AIG vient d'annoncer un nouveau département dédié aux énergies alternatives afin de répondre aux besoins de gestion du risque et d'assurance mondiale de ses clients aux États-Unis opérant dans le secteur des énergies renouvelables. Dans le cadre des activités conseil du Groupe, sa filiale HSB Solomon Associates assiste les entreprises de raffinage, pétrochimiques et autres du secteur de l'énergie, à l'échelle mondiale, à identifier les progrès en matière de rendement énergétique qui se traduisent directement par une réduction des émissions de gaz carbonique. D'autres champs d'investigation importants incluent les investissements (voir le texte principal), l'intermédiation du risque pour les marchés du carbone et un produit – en cours de développement par le service Risk Finance - visant à assurer la fourniture de crédits carbone liés à des projets. La question de savoir si le changement climatique a exacerbé les récentes évolutions des ouragans est un sujet très sensible. AIG et Lloyd's of London, en association avec l'Insurance Information Institute et le Harvard Medical School Centre for Health and the Global Environment organisent un forum sur la modélisation des catastrophes. Son objectif est de fournir un nouveau système prévisionnel du risque d'ouragan dans le contexte du réchauffement mondial. Le groupe mène actuellement un inventaire des émissions de GES et collabore avec des consultants sur des mesures de réduction des impacts environnementaux de ses activités à l'échelle mondiale.

Allianz a formé un groupe de travail intra-entreprise sur le changement climatique qui a formulé un plan d'action pour chaque activité principale de l'entreprise (assurance, banque et gestion d'actifs). La liste initiale a été établie selon les rapports confiés à des experts du secteur en 2005. Afin d'étendre la portée des travaux, Allianz est devenu partenaire du WWF, l'organisation mondiale de protection de la nature, afin que son programme réponde réellement aux préoccupations des parties prenantes.

Enseignement : pour gérer un risque majeur, les assureurs doivent le reconnaître à l'échelon stratégique et coopérer en partenariat avec des experts externes et d'autres parties prenantes afin de comprendre le risque et développer des procédures efficaces.

Un aspect essentiel du changement climatique est que la plupart des sinistres économiques liés aux désastres ne sont pas assurés. Leurs victimes doivent se financer elles-mêmes ou compter sur des dons. Il s'agit d'un problème particulièrement aigu dans les pays en voie de développement où le niveau de pénétration de l'assurance est très faible. Les mécanismes liés à l'assurance peuvent être susceptibles d'inciter à la réduction des risques et à la répartition des pertes afin que la charge annuelle devienne acceptable.

La MCII (Munich Climate Insurance Initiative) a été lancée par Munich Re en 2005 afin de déterminer si les solutions assurantielles pouvaient jouer un rôle dans l'adaptation au changement climatique dans les pays en voie de développement, comme le suggérait le Protocole de Kyoto. La MCII offre un forum aux experts des compagnies d'assurance, climatologues, économistes, ONG et organisations indépendantes afin de formuler de nouvelles propositions pour l'assurance du changement climatique, évaluer et comparer les solutions existantes et promouvoir l'assurance et les mesures de réduction des risques pour les événements liés au climat. Aujourd'hui, le processus de Kyoto a besoin d'un second souffle et la MCII peut y contribuer en donnant une nouvelle impulsion à l'adaptation. Il convient de relever, parmi les développements de produits envisagés, la microassurance, les fonds communs (pools) pour les catastrophes naturelles et les produits de type ART (Alternative Risk Transfer) tels que les dérivés météorologiques et les obligations catastrophes. L'une des limitations porte sur le manque d'éligibilité des outils ART en tant que produits d'assurance, car ils sont à l'origine des produits de type bancaires.

En ce qui concerne la réduction du risque, l'achat de crédits carbone futurs générés par des projets d'énergie propre pose de nombreux risques. La technologie va-t-elle fonctionner ? Les risques « ordinaires » comme les incendies ou les inondations pourraient-ils suspendre les travaux ? Le projet va-t-il manquer de fonds ? Le gouvernement hôte va-t-il saisir les actifs ? En cas de non fourniture, les crédits de remplacement peuvent-ils être acquis à bas prix ? Des entreprises comme AIG, Munich Re et Swiss Re développent actuellement une couverture du risque combinée pour la fourniture de crédits carbone afin de susciter la confiance des financiers pour qu'ils soutiennent les « Mécanismes de Développement Propre » (Clean Development Mechanism – CDM) et les projets de « Joint Implementation » (JI) liés au Protocole de Kyoto.

Pour conclure, un avertissement : dans le cadre de l'initiative « *Climatesure* », AXA UK, Norwich Union et d'autres assureurs fournissent des polices d'assurance auto et de voyage « vertes » via un site Internet depuis 2006. Bien que 85 % du public britannique estiment que le changement climatique affectera significativement l'avenir si aucune mesure n'est prise aujourd'hui et que 55 % revendiquent privilégier les achats « verts », l'intérêt pour ce service est, pour le moment, très limité.

2. Microassurance

La microassurance est une méthode de distribution de l'assurance permettant d'atteindre les plus démunis, qui a évolué à partir du concept et de la pratique de la microfinance. Il s'agit d'une solution, non pas aux risques environnementaux, mais à la vulnérabilité sociale et économique. Même parmi les pays membres de l'OCDE⁴, le manque d'accès aux services financiers est un problème grave. Au Royaume-Uni, bien que 80 % des foyers disposent d'une assurance dommages, ce taux chute à moins de 50 % pour les plus démunis. La gamme de produits de microassurance est généralement très simple. Les sommes assurées sont faibles, entre 50 et 250 dollars, et souvent liées à un microprêt. Une nouvelle publication de la Fondation Munich Re et de l'OIT intitulée « Protecting the Poor: A Microinsurance Compendium » (Protection des plus démunis : un traité de microassurance) fournit nombre de conseils pratiques. Une innovation identifiée par le CCWG porte sur l'emploi de simples dérivés météorologiques pour étendre la microassurance à l'assurance des récoltes des exploitants agricoles les plus pauvres.

Microassurance : une macroactivité durable

La microassurance est une opportunité commerciale sérieuse pour American International Group (AIG), qui lui consacre une équipe dédiée. Les partenariats mondiaux et locaux formés avec les IMF (Institutions de Microfinance) sont essentiels pour développer des produits appropriés pour ses clients. AIG offre une formation sur les assurances à ses partenaires portant sur la souscription, la distribution et la commercialisation. L'éducation des clients est un élément clé pour les IMF (l'éducation financière et la compréhension de la gestion du risque sont clés). Les IMF doivent elles-mêmes prendre conscience que la collecte des primes et l'indemnisation des sinistres sont importantes.

Il y a maintenant plus de dix ans, AIG lançait en partenariat avec FINCA, une IMF de premier rang, un projet de polices d'assurance vie à crédit offertes à faible coût et associées à un microprêt en Ouganda ; l'assurance paie un revenu égal au solde de l'encours du prêt en cas de décès de l'emprunteur. Non seulement la contrainte financière sur une famille en deuil est réduite mais les risques de l'établissement prêteur sont en outre limités, ce qui facilite la multiplication des prêts. Aujourd'hui, plus de 1,6 million de personnes sont assurées et la gamme de produits ainsi que la couverture se sont étendues au fil des années pour inclure les membres de la famille ainsi qu'une assurance dommages pour les biens personnels basiques nommée « Disaster cash » (trésorerie désastre), qui verse une somme fixe à l'assuré en cas de catastrophe naturelle, notamment les tempêtes, inondations, tsunamis ou séismes. Un autre projet, possible grâce à une joint-venture en Inde, a développé plusieurs produits en partenariat avec la National Bank for Agriculture and Rural Development, des banques rurales, des ONG, des groupes d'entraide, des coopératives et des services gouvernementaux.

En 2007, AIG a initié un programme de microassurance en Amérique latine afin de fournir une assurance accident & santé à 200 000 bénéficiaires de microcrédits. Les IMF doivent concentrer leurs efforts sur plusieurs questions clés, dont l'éducation des clients et les mécanismes de collecte des primes et d'indemnisation des sinistres lors de l'intégration de l'assurance à leurs programmes. De ce fait, l'éducation financière et la formation aux techniques de gestion du risque sont essentielles au développement de la microassurance.

Enseignement : la distribution est essentielle pour se positionner sur les marchés des pays en voie de développement. Le partenariat avec des organisations dont le développement social durable est l'objectif est une voie qui a fait ses preuves. L'éducation des clients et la formation des distributeurs est une première étape capitale pour intégrer l'assurance dans la gestion du risque au quotidien.

D'autres membres de l'IWG œuvrent de manière active dans la microassurance dans les pays en voie de développement. Achmea, via Eureko, un grand groupe d'assurance coopérative néerlandais, est déjà engagé dans la microassurance depuis de nombreuses années. Le groupe facilite le partage des connaissances et fournit assistance technique et conseil pour des projets de microassurance en Asie, en Afrique et en Amérique latine, notamment la création de mutuelles d'assurance, de régimes d'avantages sociaux mutualisés, de modèles partenaire-agent et de plans de protection des prêts. Via Eureko Re, le groupe propose une protection via la réassurance des jeunes entreprises de la microassurance et participe

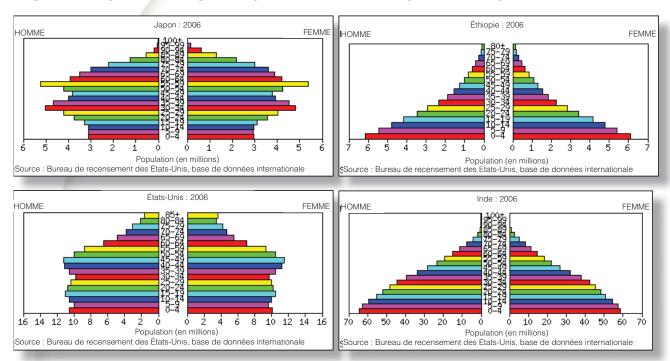
⁴ L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) regroupe 30 pays membres partageant le même engagement envers un mode de gouvernement démocratique et l'économie de marché. Ses travaux s'attachent à une grande variété d'aspects sociaux et économiques, de la macroéconomie au commerce, en passant par l'éducation, le développement, les sciences et l'innovation.

à des projets coopératifs à long terme de mise en place de systèmes de soins de santé dans les zones post-conflits et post-traumatiques. Le groupe préconise le bénévolat, en encourageant ses employés à travailler à titre de bénévoles dans des organisations telles le MIAN (Micro Insurance Association Netherlands) et HealthNet TPO. On peut citer à cet égard un succès retentissant : parce qu'Achmea s'est chargé de la réassurance des réseaux de microassurance qu'il soutenait, ceux affectés par le tsunami de décembre 2004 en Asie ont été rapidement rétablis et les pertes financières des populations locales furent minimisées.

3. Pérennisation des revenus

La question de savoir comment faire face aux attentes d'une population vieillissante revêt une certaine urgence dans nombre de pays développés (voir Diagramme 4). La question du développement social et économique est un champ d'investigation important pour l'Association de Genève⁵ et les assureurs ont déjà développé de nouveaux produits tels que le crédit hypothécaire mobilier pour les propriétaires résidentiels âgés.

Diagramme 4 : Pyramides des âges au Japon et aux États-Unis comparées à l'Éthiopie et l'Inde



L'enquête annuelle « AXA Retirement Scope® » aide le public à comprendre la problématique de la retraite et lui permet de tirer parti de cas réels à travers le monde. Elle souligne les avantages d'une retraite vécue comme une période riche et active et suggère des moyens pour y parvenir. Les résultats de l'enquête ont suscité un débat public international, de la Belgique à Singapour, en passant par la Nouvelle-Zélande. Celle-ci permet également à AXA de déterminer des méthodes de financement de retraite plus efficaces pour ses clients.

Cette enquête a révélé des tendances mondiales et des différences régionales. En 2005, les participants considéraient que le début de la vieillesse se situait entre 72 et 75 ans et préféraient tous leur domicile à une maison de retraite. Les Français souhaitent arrêter de travailler entre 55 et 58 ans, alors que les Japonais indiquent préférer travailler jusqu'à 65 ans. Les Allemands associent la retraite à une santé en déclin. Les Méditerranéens se montrent pessimistes quant à leurs capacités financières futures. On a constaté un consensus général sur le rôle important joué par l'État bien que, dans certaines cultures comme au Royaume-Uni, à Hong Kong et à Singapour, la retraite soit perçue essentiellement comme une responsabilité individuelle.

En 2006, les participants incluaient 11 590 individus actifs et retraités de 16 pays. Les actifs exprimaient leur attitude envers la retraite alors que les retraités décrivaient leur réalité : une source d'opinions très contrastées. Le contexte socioculturel de la retraite diffère entre les pays, même si les populations vieillissent partout (selon les estimations, d'ici 2050, un tiers de la population du monde industrialisé aura plus de 60 ans). Néanmoins, sur le plan financier, l'ensemble des participants a compris la nécessité d'assumer sa responsabilité individuelle pour la retraite.

L'Association internationale pour l'étude de l'économie de l'assurance, plus connue sous le nom « Association de Genève » se compose de quelque 80 dirigeants des principales compagnies d'assurance mondiales. Son objectif principal est l'étude de l'importance croissante des activités d'assurance à l'échelle mondiale, dans l'ensemble des secteurs économiques.

Créer la confiance : un résultat méritant quelques efforts

Les revenus lors de la retraite sont devenus un véritable dilemme aux États-Unis car les retraités vivent plus longtemps, mais ne peuvent plus dépendre du gouvernement ou des employeurs pour couvrir les coûts de leur retraite. L'épargne individuelle est insuffisante pour combler ce déficit et 77 millions de « baby-boomers » sont maintenant à l'âge de la retraite.

Les « Variable annuities » (épargne-retraite en unités de compte) offrent une solution financière efficace. Ce produit de rente à capital variable est un portefeuille d'investissement permettant un report fiscal pour les investisseurs, tout en garantissant le versement d'un capital en cas de décès et l'option de versement d'un revenu régulier, similaire à un salaire. Une partie peut être investie dans des fonds, en actions ou en obligations, dont la valeur fluctue avec le temps, d'où la qualification de « variable ». Malheureusement, la réputation de ces produits a été ternie dans certains cas, en raison des tactiques commerciales irresponsables de certains opérateurs. Le public hésite maintenant à les acheter, bien qu'ils soient techniquement efficaces pour répondre aux impératifs de la retraite.

Dans ce contexte, AXA a décidé de prendre fait et cause pour les « Variable Annuities », jouant là son rôle d' « éducateur » du secteur, afin de susciter une confiance reposant sur l'honnêteté et le partage des informations. Le site Internet Variable Annuities Knowledge Centre est un élément clé. Il propose aux internautes des informations factuelles et impartiales sur ces produits et sur leur adéquation aux besoins d'investissement à long terme, notamment les différents produits existants, leurs avantages et inconvénients, un simulateur et des conseils pour négocier avec des professionnels de la finance. Pour veiller à l'exactitude et l'impartialité des informations, le contenu du site est supervisé par un conseil consultatif d'experts indépendants. Ce site Internet ne propose aucun conseil d'investissement, mais incite plutôt ses visiteurs à rechercher des conseils financiers à l'extérieur plus activement. Le site a suscité un vif engouement – 38 000 visiteurs différents, 252 000 pages consultées et une durée de visite moyenne par visiteur de 13 minutes entre son lancement, en juillet 2005, et avril 2006.

Enseignement : la confiance est un élément capital du contrat d'assurance et constitue une stratégie à long terme pour le développement des marchés, même en l'absence de récompense immédiate.

4. Santé

Les menaces pesant sur la santé humaine se développent en nombre ; on peut citer l'obésité, le stress, le vieillissement, les abus de substances diverses, les allergies et les troubles et maladies du travail. Dans certaines sociétés, elles atteignent des proportions épidémiques et constituent un problème majeur pour le développement durable. Les clients des assureurs sont souvent les victimes ou les agents potentiels de ces problèmes de santé. Une préoccupation essentielle porte sur la possibilité d'apparition, au sein de la chaîne alimentaire, de problèmes liés aux hormones de croissance, aux antibiotiques et aux maladies d'autres espèces. Les plus connues sont l'ESB (Encéphalite spongiforme bovine ou maladie de la « vache folle »), déclencheur potentiel de la maladie de Creutzfeld-Jakob, et la grippe aviaire. Certains processus médicaux et cosmétiques pourraient en outre déclencher des risques sanitaires – des implants comme les pacemakers, prothèses en silicone, prothèses de genou et de hanche devenus toxiques, jusqu'aux tissus vivants non humains facilitant l'émergence de nouveaux virus comme celui du SIDA.

De nombreux membres de l'IWG développent des produits et services afin de satisfaire cette demande croissante. La gamme de produits varie selon les capacités des entreprises locales et, bien entendu, des services de santé publique. Aux États-Unis, Allianz a créé le *Life Track Network* afin d'améliorer la coordination donneur – receveur d'organes. Les produits proposés incluent généralement des services téléphoniques d'urgence et de conseil, l'accès à des praticiens et des équipements médicaux spécialisés à des conditions privilégiées et des soins personnels pour les clients invalides ou âgés (par ex. alimentation et nettoyage). Fort de son expertise en matière de maladies chroniques comme le diabète et les insuffisances rénales, AGF, la filiale française d'Allianz, peut couvrir les individus ayant des difficultés pour s'assurer en raison de leur statut à haut risque. Le service médical d'AGF étudie les taux de risques aggravés du marché en actualisant les études sur la mortalité, puis en intégrant les évolutions du savoir médical. Cette approche, qui repose principalement sur ses partenariats avec les associations de patients (cinq accords majeurs à ce jour), permet à AGF d'offrir des produits adaptés à chaque cas avec des taux plus équitables.

AXA Assistance a acquis une expertise poussée depuis 1959 sur les méthodes d'assistance aux personnes vulnérables, notamment les personnes âgées, malades, handicapées ou dans des situations dangereuses nécessitant des services de rapatriement urgents. L'assistance médicale d'urgence est son cœur de métier, conjointement à l'assistance automobile et de voyage. La société fournit à ses clients une aide rapide et pratique suite à un incident. Elle est présente dans plus de trente pays et dispose d'un réseau de plus de 7 000 correspondants médicaux et administratifs et de 30 000 cliniques et médecins dans le monde entier.

Encourager le « Retour au travail »

Le respect des normes EHS (Environnement, hygiène et sécurité) sur le lieu de travail réduit les charges des entreprises tout en étant clairement bénéfique pour les employés. Le gouvernement norvégien a lancé un régime volontaire pour les employeurs – un « Accord intégral sur le lieu de travail » avec l'administration nationale d'assurance. Les objectifs en sont la réduction des congés maladie de 20 % d'ici 2009, la réduction des départs anticipés à la retraite et la sécurité de l'emploi pour les personnes handicapées sur le plan fonctionnel. Cet accord repose sur une interaction accrue pendant les congés maladie et une attention plus prononcée aux capacités fonctionnelles des employés. Storebrand offre un contrat EHS aux sociétés signataires de I « Accord intégral sur le lieu de travail », qui offre une assistance EHS fournie par des spécialistes de Storebrand dans le domaine de la médecine du travail. Les entreprises bénéficient également d'une assurance privée, qui garantit un traitement par les meilleurs hôpitaux et spécialistes qualifiés dans toute l'Europe, ainsi que d'une réduction de prime de 20 % sur les tarifs normaux.

L'assistance EHS de Storebrand est gratuite et comprend une aide au suivi des employés en congés maladie, l'ergonomie, la gestion du stress, le bien-être et la promotion de l'hygiène au travail, l'analyse de sécurité des postes, les rapports d'accidents et de quasi-accident, les programmes de formation à l'hygiène et à la sécurité des services médicaux, le conseil sur le style de vie et une politique des ressources humaines adaptée aux différentes étapes de la vie. Les employés bénéficient d'un accès plus rapide aux traitements médicaux et le produit réduit les charges de l'employeur liées aux congés maladie, contribue à la création de valeur ajoutée et minimise également les primes d'assurance.

Enseignement : les initiatives du secteur public peuvent ouvrir de nouveaux segments de marché pour les compétences existantes.

5. Risques émergents dus à l'activité humaine

Les risques pour l'environnement inhérents aux nouvelles technologies sont difficiles à quantifier et de nombreux domaines doivent être explorés à cet égard – nanotechnologies, organismes génétiquement modifiés, mécanismes à régulation automatique (robots), matériaux nucléaires, contaminants organiques et champs électromagnétiques, notamment les équipements de communication mobile, transmetteurs et lignes électriques. Les nanotechnologies, par exemple, concernent les produits à l'échelle du milliardième de mètre. À cette dimension, les matériaux revêtent de nouvelles propriétés physiques et chimiques présentant potentiellement des implications révolutionnaires pour les performances et les coûts. Dans le secteur de l'énergie, à un niveau basique, il existe par exemple des peintures antisalissure ainsi que des réflecteurs et des isolants plus efficients. Des nouveaux revêtements pour les cellules photovoltaïques pourraient augurer une révolution et des nouveaux catalyseurs pourraient transformer l'impact des carburants fossiles sur le climat. Cependant, les risques sont bien présents. Des études récentes révèlent que les nanoparticules pourraient s'infiltrer dans le corps et engendrer des réactions immunitaires, voire accéder au cerveau et au système nerveux central. Les nanomatériaux pourraient en outre déclencher des réactions imprévues avec les matériaux classiques.

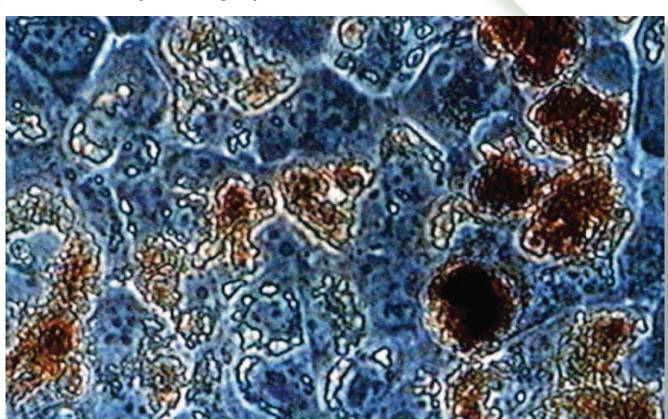


Diagramme 5 : Clinique Vichow, Berlin. Peut-être un nouveau traitement contre le cancer : des couches de nanoparticules magnétiques entourent des cellules cancéreuses,

Henning Christoph / Photos

Financé par l'UE, le projet INTEREST (Insurance, Technological Risk and Emerging Science and Technology) a exploré ce domaine en 2003. Il a conclu, selon une perspective assurancielle, qu'une intervention anticipée était essentielle pour prévenir des situations de blocage. Les approches actuarielles traditionnelles ne pouvant s'appliquer en l'absence de données, le secteur de l'assurance peut s'engager envers l'innovation technologique de trois manières :

- Participation à des activités de veille prévisionnelle
- Engagement anticipé dans un processus R&D
- Partage d'expérience et d'enseignements afin de stimuler le débat politique public

Le rôle de l'assurance dans chaque circonstance particulière est largement dicté par le cadre législatif. L'État peut directement ordonner ou interdire l'assurance voire définir des cadres de responsabilité qui déterminent indirectement le rôle de l'assurance. La preuve actuarielle n'est plus strictement nécessaire pour qu'un risque soit assurable. La quantification des risques est impérative mais elle peut reposer sur une analyse théorique de l'exposition aux risques et sur les probabilités, si l'assureur acquiert le savoir technologique nécessaire. Les assureurs pourraient illustrer, avec des techniques comme l'analyse des cycles, les caractéristiques essentielles et mesurer le caractère « commercial » réel d'une technologie, une fois ses risques évalués. L'exclusion même de la couverture de l'assurance des risques majeurs tels que les irradiations nucléaires et les transplantations d'organes entre espèces, envoie un message très clair aux autres parties.

Dans ce domaine, plusieurs sociétés d'assurance et de réassurance ont lancé l'ERI (Emerging Risk Initiative – Initiative sur les risques émergents) des CRO (Chief Risk Officers) à laquelle participent plusieurs membres de l'IWG. Le groupe développe des méthodologies de recensement, de hiérarchisation et d'affichage des risques émergents concernant la communauté CRO. Actualisée chaque semestre, la liste de veille hiérarchise les risques et souligne les risques que l'ERI a identifiés et analysés comme présentant une probabilité de sinistre significatif pour les assureurs dans les 15 prochaines années. Un modèle de notation du risque combine les analyses quantitatives et qualitatives pour classer les risques émergents selon leur gravité, en fonction de leur impact sur les marchés vie, IARD et gestion d'actifs.

Un coup d'avance : risques pharmaceutiques

Les risques pharmaceutiques présentent des dimensions médicales, juridiques et psychologiques complexes. On constate une exposition importante aux réclamations des consommateurs pour dommages, aux frais de défense juridique et aux pertes de revenus, de valeur de l'action ou de réputation – notamment lorsqu'une entreprise lance ses produits sur le marché américain.

En 2002, Allianz lançait *PharmChem Solutions* – une approche de partenariat dans le cadre de laquelle l'assureur s'aventurait au-delà du champ traditionnel de la simple fourniture d'assurance. Cela impliquait une mise en commun des informations relatives aux produits et leurs résultats cliniques compilées par des sources internationales et la mise en place d'un système de suivi sur tout le cycle de vie du produit.

Créer un climat de confiance pour une telle évolution prend du temps, car cela exige de la transparence. Il s'agit cependant du meilleur cadre de travail pour garantir une rentabilité durable pour chaque partie, tout en offrant une vaste gamme d'options de financement du risque. Les entreprises pharmaceutiques sont confrontées aux risques dans de nombreux domaines et n'arrivent pas toujours, de ce fait, à concilier différents points de vue et résultats pour modéliser des projections financières. Le programme de gestion du risque pour *Warfarin*, un médicament puissant éliminant les caillots sanguins, en constitue un bon exemple. Le dosage précis étant crucial, le logiciel de formation, le suivi des patients et le registre des patients ont tous contribué à accroître le niveau de sécurité de l'usage du médicament et garanti l'essor des ventes.

En décembre 2004, *PharmChem Solutions* a continué sur sa lancée avec une assurance pilote pour les essais cliniques, qui couvre le risque lorsqu'une société pharmaceutique a terminé ses essais précliniques et commence les essais sur des êtres humains. La couverture est obligatoire dans certains pays et le deviendra probablement dans les autres. Pour ce produit, Allianz peut exploiter son expertise dans le secteur des risques pharmaceutiques.

Enseignement : la gestion optimale du risque réside dans l'évaluation anticipée du risque et le contrôle de ce dernier. Le transfert du risque suit.

6. Responsabilité civile environnementale

À un certain stade du *développement économique* d'un pays, la société reconnaît que, pour s'assurer un *développement durable*, elle nécessite une structuration plus solide de la responsabilité juridique pour les dommages écologiques. Il s'agit là d'une question fondamentale, notoirement problématique aux États-Unis (par ex. ayant contribué à la création du « Superfund », le programme de dépollution de l'EPA) et désormais également en Europe.

C'est un défi permanent en raison de la pression actuelle pour réutiliser des sites de construction abandonnés et gérer les déchets industriels de manière responsable. L'amiante en est l'exemple typique – plusieurs années après que son usage ait été banni, il fait encore de nouvelles victimes parmi les membres des familles des travailleurs, entrepreneurs et employés de démolition. Citons également l'exemple du MTBE (methyl tertiary butyl ether – oxyde de tert-butyle et de méthyle), un additif de l'essence qui s'est échappé de certains réservoirs de stockage enfouis et a pollué des sources d'eau sur de nombreux sites. Le PNUE lui-même parraine la *Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.* En outre, les ramifications apparaissent clairement avec d'autres volets de travail de l'UNEP FI, notamment l'eau, la biodiversité / écosystèmes, et la propriété.

Diagramme 6 : Comment la responsabilité civile environnementale peut-elle survenir ?

Activités commerciales actuelles et futures

- Cycle de vie produit incluant la chaîne logistique
- Transport

6

- Manutention et stockage de produits dangereux
- Construction et exploitation d'infrastructures
- Élimination des déchets

Pollution

Impacts

- Sinistres directs incluant les interruptions d'activité, sinistres matériels et coûts de remise en état
- Sinistres de tiers incluant les interruptions d'activité, sinistres matériels et accidents corporels
- Dégâts affectant les ressources naturelles, la biodiversité et l'environnement au sens large

Responsabilité

Conséquences

- Exposition directe de l'entreprise (coûts de compensation, pertes commerciales)
- Exposition des dirigeants et cadres (amendes, incarcération)
- Exposition financière et réputationelle indirecte des parties prenante (banques, actionnaires, assureurs)

Un rapport récent de l'AsrIA⁶ (Association for Sustainable & Responsible Investment in Asia) souligne l'importance croissante de cette question au sein des économies des « tigres asiatiques », particulièrement au regard de la responsabilité produit. La plupart des gouvernements asiatiques sont en retard dans la mise en œuvre de politiques publiques relatives aux produits chimiques toxiques ou potentiellement dangereux. La presse a lancé le débat public sur les problèmes liés aux aliments préemballés, aux produits domestiques, aux produits électroniques et aux jouets en plastique. Les accessoires à bas coûts voire gratuits, habituellement distribués avec les produits de consommation à travers le monde, sont devenus une préoccupation centrale. Ces articles promotionnels sont normalement fabriqués tout à la fin de la chaîne logistique des pays en voie de développement et ont déclenché la controverse en raison de l'usage de produits chimiques interdits. Les forums de discussion Internet en Chine sont devenus une source de communication rapide des opinions des consommateurs sur ces produits. Les rumeurs elles-mêmes peuvent générer une réponse virale extrêmement rapide, capable de détruire la réputation d'une entreprise en quelques jours.

Près de 70 % des sociétés cotées en Asie, à l'exception du Japon, sont potentiellement exposées à des risques liés aux produits chimiques toxiques allant de la responsabilité produit aux risques crédit. Il est clair que les risques sont plus importants pour les petites entreprises. Les multinationales dépendantes de la chaîne logistique asiatique vont devoir investir dans la formation et l'assistance technique si elles veulent assurer un approvisionnement « responsable » auprès de leurs fournisseurs. Les assureurs de ces entreprises pourraient facilement devenir impliqués dans des situations d'exposition aux risques associés en termes financiers et de réputation.

Le « Superfund » aux États-Unis, la Directive Responsabilité environnementale de l'UE et la loi générale pour la prévention et la gestion des déchets au Mexique sont des exemples de cadres législatifs favorisant la responsabilité environnementale. Le secteur de l'assurance a réagi face à ces nouvelles responsabilités en développant de nouveaux produits comme l'assurance EIL (Environmental Impairment Liability – responsabilité civile pour les dégâts environnementaux). Ces produits ont suivi la création du Superfund, lorsque les assureurs américains ont commencé à exclure la couverture de la pollution dans le cadre des polices de responsabilité civile générales. Cette assurance spécialisée a poursuivi son développement au début des années 1990 en couvrant les dommages liés à la pollution pour devenir disponible ensuite dans l'ensemble de l'Europe. Récemment, les assureurs « EIL » ont commencé à étudier les enjeux émergents comme les dommages aux ressources naturelles et à la biodiversité.

L'avenir pour l'assurance « EIL » pourrait voir entreprises et investisseurs exploiter les polices de manière plus proactive, par exemple via un actif lié à un site, pour diminuer les risques de contamination. On pourrait également passer d'une base pluriannuelle personnalisée à des produits plus standardisés comme une assurance responsabilité civile et dommages générale, une approche déjà adoptée dans l'UE et ailleurs. Parallèlement, il est possible que les impératifs de la Directive responsabilité civile environnementale de l'UE puissent générer des mécanismes de sécurité financière (c.-à-d. des fonds mobilisables si l'opérateur est incapable de remplir ses obligations environnementales) tout en développant l'usage de produits bancaires complémentaires ou alternatifs, comme les obligations et la titrisation du portefeuille de risque.

L'assurance dommage environnemental intégrée est un exemple spécifique de produit d'assurance développé aux Pays-Bas. Elle couvre les coûts de réhabilitation environnementale sur le site de l'assuré et les dommages sur les sites de tiers (mais pas sur le fondement de la responsabilité civile). Ce produit est le fruit du secteur de l'assurance néerlandais en 1998, au sein duquel Achmea a joué un rôle clé. Selon cette approche, la responsabilité civile environnementale est délibérément contournée en offrant à tout tiers affecté un droit contractuel à des compensations au titre de la police du pollueur. La résolution rapide du problème constitue un avantage certain. Toutefois, la couverture est uniquement limitée aux coûts de nettoyage. Le produit cible les PME et le secteur agricole et présente des recours à hauteur de 40 %. La couverture typique se situe aux alentours de 7 millions de dollars, avec une couverture maximale potentielle de 33 millions de dollars. Dans la pratique, l'expérience sinistres s'est révélée satisfaisante, avec seulement quelques cas de pollution graduelle, la plupart des sinistres portant sur la pollution à l'amiante après incendie.

L'assurance écologique : un outil utile

HSBC Insurance Brokers estime que l'assurance « EIL » est vitale dans de nombreux accords financiers présentant un problème potentiel de *pollution historique*. Par exemple, une grande entreprise américaine en quête de croissance par acquisition en Europe a exigé une police « EIL » pour couvrir les questions de contamination existante comme condition sine qua non de la conclusion d'un accord. Dans un autre cas, un développeur qui souhaitait réhabiliter d'anciennes friches industrielles au Royaume-Uni pour construire des logements sociaux n'a pu conclure un accord de financement sans une couverture « EIL » du risque de coûts de réhabilitation supérieurs aux estimations initiales. La couverture peut être étendue à 10 ans pour de telles polices « EIL » historiques.

L'assurance EIL peut également se montrer un élément précieux de gestion des *risques d'exploitation* pour les industries à risques élevés, tels que le raffinage et la chimie pour lesquelles la législation environnementale se fait toujours plus exigeante. Cette couverture est toutefois uniquement offerte aux entreprises disposant de programmes de gestion et d'évaluation du risque environnemental. La couverture peut d'ailleurs s'étendre au nettoyage et à la réparation des dommages écologiques (exemple de la Directive responsabilité civile environnementale de l'UE).

La pollution historique peut être souscrite selon divers degrés d'application en fonction des commencements de preuve – des données historiques jusqu'aux sondages et échantillonnages de terrain. Une « EIL » exploitation est plus simple, car elle peut reposer sur des études de risque et des informations de site utilisées dans le cadre de la gestion du risque normal et des impératifs d'assurance. Au Royaume-Uni, les entreprises contractant une assurance « EIL » sont essentiellement de taille moyenne, en quête d'une couverture dans une fourchette de 2 à 30 millions de dollars. Les coûts s'établissent entre 1 et 6 % (ratio prime / somme assurée).

Enseignement : l'assurance peut servir de catalyseur pour nombre de transactions financières et, simultanément, de déclencheur pour une gestion efficace du risque.

7. Ressources naturelles

L'UNEP FI a créé plusieurs groupes de travail sur les ressources naturelles, dans les domaines de l'eau, de la biodiversité et des écosystèmes. Il s'agit de groupes de travail en plein essor. Comme pour le Groupe de Travail Changement Climatique (CCWG), l'IWG assure la liaison avec ces équipes pour contribuer à leurs recherches et en tirer parti.

L'eau est l'une de nos ressources les plus stratégiques tout en se faisant chaque jour plus rare. La demande explose alors que la qualité continue de se détériorer. Selon les Nations unies, près de 60 % de la population mondiale vivra dans des pays sous « contrainte hydrique » d'ici 2025. La compétition croissante pour l'eau contribue déjà aux tensions entre les utilisateurs concurrents autour du globe.

Dans le secteur de l'assurance, Swiss Re a fait œuvre de pionnier dans ce domaine. Ses activités incluent notamment :

- Sensibiliser et promouvoir le débat entre les principales parties prenantes dans le domaine de l'eau
- Encourager les bonnes pratiques
- Intégrer les mesures de sélection, de réduction et de prévention de risques spécifiques dans les solutions de transfert du risque, les services connexes et la gestion de site
- Soutenir les projets et les initiatives pour un usage durable de l'eau (par ex. au Brésil et en Haïti, les efforts d'extension de l'alimentation en eau potable, et en Amérique du nord, un programme eau propre axé sur la pollution des rivières)

En général, les assureurs ne peuvent couvrir directement les dommages à la biodiversité car les espèces sont dépourvues de valeur monétaire intrinsèque. Cependant, à la lumière des avancées modernes de l'analyse et de la quantification scientifiques et financières, des techniques largement acceptées de mesure des dommages à la biodiversité et de répartition des responsabilités commencent à émerger. De plus, le soutien réglementaire de la biodiversité se développe ; on peut citer à cet égard, la Directive Responsabilité environnementale de l'UE obligeant les pollueurs à restaurer l'état naturel préexistant avant l'incident. Elle a conduit à l'inclusion d'une couverture des dommages à la biodiversité dans certaines polices d'assurance « EIL » aux États-Unis et en Europe. Indirectement, les assureurs ont également manifesté leur soutien à la biodiversité comme le cas d'étude suivant l'illustre. Le produit et la réponse indirecte du secteur de l'assurance suggèrent une importance croissante probable de ce domaine.

Des gains multiple avec les mangroves

Entre 1999 et 2003, Tokio Marine & Nichido (TMN) a replanté 3 000 hectares de mangroves en Indonésie, au Myanmar, en Thaïlande, aux Philippines et au Vietnam afin d'atteindre la « neutralité carbone » en équilibrant ses propres émissions de dioxyde de carbone. Ces pays entretiennent des relations d'affaires et commerciales solides avec le Japon et TMN. L'autre objectif de l'opération était d'inverser la perte d'habitat naturel – jusqu'à 80 % des mangroves ont disparu dans certains pays en raison du développement de l'élevage des crevettes, des infrastructures et de l'usage du bois comme combustible. Autre avantage spectaculaire perçu dans toute son ampleur en décembre 2004 : les villages abrités derrière des mangroves ont été protégés des vagues de 10 mètres de haut du tsunami balayant l'Océan Indien.

Le projet a dégagé des avantages sociétaux colossaux. Des plants adaptés sont produits par les ONG, puis des groupes d'une trentaine de bénévoles incluant des employés de TMN les plantent avec soin sur le site avec l'aide des autochtones. Les populations locales, coopérant avec des bénévoles venant d'un pays aussi lointain que le Japon, ont ainsi pris conscience de la raison pour laquelle la protection des mangroves est si importante pour l'environnement mondial. Au Japon, le personnel de TMN s'est porté volontaire pour expliquer dans les écoles les mécanismes environnementaux et la lutte contre le réchauffement planétaire. Après avoir participé à l'une de ces classes, une enfant a déclaré qu'elle considérait désormais les mangroves comme des « Héros de la Terre ». Chaque jour davantage d'employés sont fiers de leur entreprise. Une seconde phase du projet, aux Fidji et au Japon, doit voir planter 2 000 hectares supplémentaires de mangroves pour 2008.

Enseignement : agir pour le développement durable peut entraîner de nombreux avantages – prévus et imprévus.





R. Dirscherl / Photos

Les forêts sont un élément clé de l'enjeu global des ressources naturelles et du développement durable. Ce sont des sites privilégiés pour la biodiversité qui jouent un rôle crucial pour le volume et la qualité des ressources hydriques tout en constituant une source majeure de matières premières. Bien que les plantations commerciales soient davantage axées sur l'économie, elles peuvent néanmoins contribuer au développement durable si elles sont correctement gérées. Parmi les résultats du Sommet de la Terre de Rio en 1992, citons les Principes de gestion des forêts qui fournissent un point de départ pour des mesures pratiques tels que les certificats d'aménagement des forêts durable (AFD), garants de la gestion responsable de la forêt et de ses produits. De nouvelles fonctions apparaissent constamment – l'usage des forêts pour le stockage du carbone présente un potentiel fantastique. ForestRe, un intermédiaire spécialisée de l'assurance, estime que la valorisation des services environnementaux rendus par les forêts pourrait ajouter 10 % à la valeur du bois. Les forêts pourraient faire partie d'un portefeuille étendu d'investissements et, du fait de leur maturation prolongée, seraient un actif adapté aux engagements des fonds de retraite pour garantir des revenus à long terme.

Les investisseurs potentiels désireux de soutenir les avantages environnementaux des forêts souhaiteraient réduire autant que possible les risques affectant leurs actifs. Les forêts devraient bénéficier d'une certification spécifique, mais cela ne les empêche toutefois pas d'être exposés aux risques naturels majeurs tels que les tempêtes, inondations, insectes nuisibles et incendies, de même que les coupes illégales. L'idéal serait que les investisseurs assurent ces risques grâce à des contrats pluriannuels, mais le marché de l'assurance hésite à couvrir de tels risques, en raison des catastrophes naturelles et de la difficulté d'évaluation et de suivi des risques ainsi que de leur indemnisation. Cette situation semble l'occasion rêvée pour des innovations majeures. Des produits comme les dérivés météorologiques et les obligations catastrophes offrent des solutions de transfert du risque aux investisseurs. La répartition des risques pourrait être poussée davantage en créant des portefeuilles selon toute une gamme d'aires géographiques et de variétés de forêts. Enfin, la gestion du risque pourrait être considérablement optimisée grâce à la technologie satellite. Les instruments d'observation de la terre pourraient suivre l'état des actifs et permettre des mesures rapides en cas de danger. La recherche initiale et le développement de telles techniques seraient coûteux, mais une fois en place et rentables, les forces du marché garantiraient leur pérennisation. De ce fait, le financement de projets pilotes pourrait s'avérer une approche adaptée pour le secteur public afin d'encourager la participation du secteur de l'assurance, comme souscripteur ou comme investisseur.

8. Recyclage

Chaque année, il est estimé que les assureurs IARD déboursent près de 1 000 milliards de dollars pour indemniser les sinistres sur actifs.

Diagramme 8 : Thaïlande. Dans un camp de réfugiés du nord-est, un enfant joue avec un chariot fabriqué avec une valise.



Ron Giling / Photos

Si les actifs sont passés en pertes, l'assureur devient automatiquement le nouveau propriétaire des résidus. En d'autres termes, il a une grande influence sur le développement durable en termes de recyclage des matériaux. Plusieurs membres de l'IWG ont introduit des mesures de remise en état pour les véhicules accidentés. Folksam, l'assureur mutualiste suédois, en est un bon exemple.

Transmuter les déchets en or

Folksam perçoit les déchets comme un « péché » financier et écologique et estime que le processus de réhabilitation est une chance de pratiquer le développement durable. Son objectif consiste à maximiser les performances de ses partenaires de la chaîne de réparation pour atteindre des normes élevées. Chaque sous-traitant doit compléter une liste de contrôle environnemental détaillée – 73 points pour les ateliers de réparations automobiles et 58 pour les cimetières de voitures. Un tiers de ses 1 400 ateliers agréés est désormais en règle (1 % en 1998) et 88 % de ses 43 cimetières de voitures agréés (13 % en 1998). Folksam peut ainsi assurer à ses clients que les réparations seront effectuées de la manière la plus responsable pour l'environnement. Au cours des cinq années menant à 2005, l'entreprise a économisé 40 millions de dollars en réparations automobiles en réutilisant les pièces d'origine et en réparant les pièces en plastique et les pare-brise. Ces processus consomment moins de ressources et les économies réalisées bénéficient aux clients sous la forme de primes réduites.

En outre, Folksam s'est allié à la Fondation Keep Sweden Tidy (« pour une Suède propre ») pour éliminer les 450 000 voitures abandonnées qui nuisent actuellement à l'environnement et au paysage. Il est demandé au public de signaler les épaves, remorquées gratuitement et mises au rebut de manière responsable (85 % d'une épave est recyclable). À ce jour, 125 000 épaves ont été traitées, produisant 1,25 tonne de mercure, 900 tonnes de plomb, 81 000 tonnes d'autres métaux et de grandes quantités d'huile, de carburant et d'acide de batterie. Il faut rappeler que cinq grammes de mercure suffisent à polluer un kilomètre carré de lac.

Enseignement : agir pour un développement durable parfois ne coûte rien, mais permet de faire des économies et de valoriser l'image de marque.

9. Système de management environnemental des sites

L'UNEP FI a créé un groupe de travail sur le reporting et la gestion du développement durable. En coopération avec la GRI (Global Reporting Initiative)⁷, il développe les lignes directrices pour les institutions financières sur le reporting économique, environnemental et social. Tous les membres de l'IWG et un nombre croissant de sociétés d'assurance ont adopté des politiques afin de réduire leur impact environnemental. Il est important de donner le bon exemple lorsqu'on exige des clients et fournisseurs une gestion durable du risque.

En effet, certains assureurs ont montré l'exemple en déclarant clairement qu'en réduisant leur propre impact carbone, ils luttaient également contre le changement climatique. Storebrand, Swiss Re et Folksam offrent des cas de bonnes pratiques.

La GRI est un réseau mondial d'experts multipartenaires développant et optimisant un cadre de reporting pour le développement durable. Selon le GRI, le reporting des performances économiques, environnementales et sociales par toutes les organisations doit être une tâche régulière comparable au reporting financier. À ce jour, près d'un millier d'organisations de plus de 60 pays ont déclaré employer le cadre de reporting de la GRI.

Diagramme 8 : Bolivie. Mère et enfant dans une serre.



Faire le « ménage environnemental » en interne vaut la peine

Storebrand s'efforce de réduire l'impact environnemental de ses activités commerciales. En réduisant la consommation d'énergie et de papier ainsi qu'en recyclant les déchets et les équipements électroniques, l'entreprise réduit son impact environnemental tout en réalisant simultanément des économies. Les cibles environnementales s'appliquent aux sites d'investissement et à ceux occupés par l'entreprise elle-même. Le siège social d'Oslo, en Norvège, est uniquement chauffé par chauffage urbain et chaleur régénérée, éliminant ainsi les émissions directes de dioxyde de carbone et les systèmes de refroidissement utilisent l'eau de mer afin de réduire la consommation d'énergie. En 2006, l'entreprise visait une réduction de 7 % de la consommation d'énergie du siège social et de 5 % dans les sites gérés. Ces objectifs ont été largement atteints (14 % pour le siège social et 9 % pour les sites gérés) et l'ambition pour 2008 porte sur une réduction supplémentaire de la consommation énergétique de 5 % dans ces deux domaines.

Tous les déchets sont séparés à la source et le but est d'en maximiser la proportion recyclable. Les déchets non recyclables sont partiellement utilisés par les centrales de chauffage urbain et partiellement destinés à la décharge. L'objectif de recyclage des déchets au siège social est de 60 %, contre 50 % sur les sites gérés. Pour les équipements électroniques, l'exigence de recyclage a été fixée à 100 %. Storebrand a conclu un accord avec FairRecycling pour traiter l'ensemble des équipements électroniques obsolètes de l'entreprise. FairRecycling exporte et installe des ordinateurs usagés dans les écoles de pays en voie de développement comme l'Érythrée, la Gambie, la Tanzanie et la République Dominicaine et est, par ailleurs, le seul intervenant norvégien garantissant la mise au rebut d'un équipement sans fuite de produits chimiques.

Swiss Re s'est engagé à apporter sa propre contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et fait participer ses employés à cette campagne. En 2003, l'entreprise a annoncé que ses activités atteindraient la neutralité carbone d'ici 2013 ; elle vise en effet à réduire sa propre intensité carbone de 15 % par employé, le reliquat des émissions étant compensé par des investissements dans le Fonds de développement communautaire du carbone de la Banque mondiale qui soutient des projets d'amélioration de l'économie et l'environnement locaux, principalement dans les pays en voie de développement. À son siège social de Zurich, l'alimentation électrique évoluera vers des sources d'énergies renouvelables en commençant par 30 % en 2005 pour atteindre 100 % d'ici 2007. Un sixième des sites de l'entreprise à Zurich respectent déjà cette norme et l'entreprise exige la conformité avec la norme MINERGIE®¹ pour l'ensemble des nouveaux sites et rénovations, si cela s'avère économiquement et techniquement faisable. Dès 2006, les sites de Londres, Munich, Paris, Rome et Sydney bénéficiaient d'une alimentation électrique provenant à 100 % de sources d'énergies renouvelables. Les voyages d'affaires représentent également un poste important d'émissions et Swiss Re encourage ses employés à opter pour des alternatives au transport aérien, notamment les conférences vidéo, web et téléphoniques.

En 2007, Swiss Re est passé à l'étape suivante avec son programme « COYou2 reduce and gain » afin d'encourager les employés à investir à titre personnel dans des mesures contribuant à la réduction des émissions liées à la mobilité, au chauffage et à l'énergie électrique, et incluant les voitures hybrides, le recours aux transports publics et l'installation de panneaux solaires et de pompes à chaleur. Jusqu'en 2011, le personnel sera remboursé à hauteur de 50 % des sommes investies dans ces mesures, avec un plafond de 5 000 CHF par employé. L'entreprise offre également des taux hypothécaires spéciaux au personnel qui achète ou rénove un logement en employant des sources d'énergie neutres en carbone et conformes MINERGIE®.

Au cours des sept dernières années, Folksam s'est consacré à la réduction de ses émissions. En modifiant sa politique de voyages (train au lieu de l'avion pour la plupart des voyages nationaux), en augmentant l'efficacité de ses activités sinistres (kilométrage moindre pour les inspections) et en passant à une électricité hydrique ou éolienne garantie, l'entreprise a réduit ses émissions de 650 tonnes par an. Le reliquat, soit 4 700 tonnes, est compensé par des projets de reforestation en Ouganda et au Mexique. En novembre 2006, Folksam est devenue une entreprise « neutre en carbone » (toutes ses émissions étant compensées).

Enseignement : montrer l'exemple est l'une des meilleures méthodes de faire changer le monde.

La participation active des employés est très efficace pour créer une culture du développement durable.

1	La norme suisse MINERGIE® est un label de qualité dans la construction qui répond à des critères de confort et de
	rendement énergétique.

Partie III: La perspective du processus d'assurance

Dans cette section, nous étudions la façon dont le développement durable est intégré dans les processus fondamentaux de l'assurance que sont la gestion des actifs et des sinistres, dont les clients n'ont souvent pas conscience. Le volume des fonds existants dans ces domaines étant conséquent, les assureurs peuvent avoir un impact majeur sur le développement durable des actifs dans lesquels ils investissent et des biens et services qu'ils fournissent ou autorisent au nom de leurs assurés.

1. Investissement responsable

L'investissement ciblé des actifs gérés est crucial pour tout type d'assurance. Pour les secteurs vie et retraite, c'est même une *raison d'être* – l'assuré attend un bon rendement des primes ou de l'épargne qu'il confie à l'assureur. Pour le secteur non vie, c'est essentiel pour maintes raisons. Tout d'abord, le marché de l'assurance est concurrentiel à l'extrême et le bilan primes reçues / sinistres encourus (dit « ratio combiné ») pouvant présenter un solde négatif, cet écart doit donc être compensé par des revenus d'investissement. Ensuite, les sinistres sont erratiques et seul un rendement d'investissement solide peut contrebalancer une soudaine hausse des indemnisations. Enfin, l'assureur doit générer un rendement satisfaisant pour le capital de ses actionnaires.

L'investissement responsable est au cœur des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI) et du Groupe de travail Gestion d'actifs de l'UNEP FI (AMWG). Les assureurs participent à des initiatives telles que le CDP (Carbon Disclosure Project) et l'EAI (Enhanced Analytics Initiative). La plupart des membres de l'IWG sont signataires du CDP et participent à d'autres initiatives sur le changement climatique. En raison de son importance pour les assureurs, ce rapport préliminaire abordera le sujet du développement durable dans les politiques d'investissements.

Traditionnellement, les enjeux ESG (environnement, social et gouvernance) ont été largement ignorés par les investisseurs institutionnels qui considéraient qu'ils limitaient leurs options d'investissement. La plupart d'entre eux pensaient en outre que le rendement et la sécurité des actifs n'offraient pas une corrélation positive avec une notation élevée pour les enjeux ESG et que l'inverse était d'ailleurs plus probable (par ex. rendements élevés sur le tabac, les armes et le pétrole). Certains investisseurs affichant néanmoins leur désaccord pour des motifs éthiques et économiques et ont lancé le mouvement ISR (Investissement socialement responsable) dans lequel les enjeux ESG jouent un rôle clé dans l'analyse et la prise de décision d'investissement.

Les principes ISR peuvent être appliqués de différentes manières. Citons les méthodes principales suivantes :

- **Filtre négatif** exclusion d'entreprises ou de secteurs pour des motifs ESG ou éthiques
- **Filtre positif** promotion des bonnes pratiques dans chaque secteur éligible
- **Engagement** dialogue constructif entre investisseur et entreprises investies afin de convaincre ces dernières d'adopter les facteurs ESG dans leurs processus de gestion

L'engagement est en passe de devenir la méthode de prédilection des investisseurs institutionnels car il assure l'éventail le plus large d'opportunités d'investissement. Par ailleurs, il semble que le désinvestissement par une poignée investisseurs n'affecte pas les décisions ESG d'une entreprise alors que l'engagement, qu'il s'agisse de réunions formelles ou informelles (par ex. lors d'une Assemblée générale annuelle) avec l'entreprise objet de l'investissement, est bien plus efficace.

Agir de manière responsable : un choix avisé pour les investisseurs

L'investissement responsable est la principale contribution de Storebrand au développement durable. L'expérience de l'entreprise remonte à 1995 et, en 2005, l'assureur a intégré les critères suivants pour tous les actifs de ses fonds de pension :

« Nous nous abstiendrons d'investir dans des entreprises complices de violations des droits de l'homme et du travailleur, de corruption voire de dégradation grave de l'environnement. Nous nous abstiendrons en outre d'investir dans la production de mines antipersonnelles, d'armes à sous-munitions, d'armes nucléaires et de produits du tabac ainsi que dans les entreprises qui se classent parmi les 10 pour cent affichant les pires performances en matière de responsabilité d'entreprise dans les secteurs à haut risque comme le pétrole et le gaz, les produits pharmaceutiques, la chimie, les mines, le fret, le papier et les produits forestiers, le textile et les sources d'électricité. »

Cette déclaration s'est traduite par un désinvestissement dans 80 entreprises au 31 décembre 2006. Toutefois, il convient de noter que l'engagement est le principal axe des efforts de Storebrand en matière d'investissement responsable. Le désinvestissement n'est pas un objectif en soi, plutôt un dernier recours si l'entreprise ne se montre pas responsable.

Dans la pratique, l'intégration des enjeux ESG n'affaiblit pas les performances des fonds. Le fait que 80 entreprises soient exclues de l'ensemble des fonds et actifs des pensions de l'entreprise ne fait pratiquement aucune différence en termes de risque financier et d'erreur de suivi d'indice.

Des critères d'investissement responsable encore plus stricts s'appliquent à certains fonds de Storebrand. Pour les secteurs à risques élevés, ces fonds investissent uniquement dans les meilleures entreprises dans chaque catégorie. Grâce à ces fonds, les investisseurs peuvent renforcer leurs contributions positives au lieu de simplement éviter les pratiques économiques jugées inacceptables. Outre les bénéfices financiers, les entreprises qui font l'objet de l'investissement se comportent mieux au regard des enjeux ESG et présentent donc des émissions et une consommation d'énergie inférieures tout en promouvant des aspects cruciaux tels que les meilleures pratiques d'hygiène et de sécurité.

Enseignement : l'investissement responsable ne porte pas préjudice aux intérêts des clients et peut limiter la volatilité du portefeuille.

Des études universitaires et du secteur de l'assurance⁸ suggèrent que l'intégration des enjeux ESG dans l'analyse et la prise de décision d'investissement peuvent augmenter potentiellement les performances financières à long terme tout en réduisant certains types de risques pour les portefeuilles. D'autre part, le fait de les ignorer a entraîné plusieurs chutes spectaculaires de la valorisation d'entreprises, comme dans les cas Enron et Worldcom.

En avril 2006, Kofi Annan, alors Secrétaire général des Nations Unies, a lancé les Principes pour l'Investissement responsable (UN PRI) à la Bourse de New York. Les PRI, une initiative de l'UNEP FI et du Pacte mondial des Nations unies, sont un cadre de travail global à l'attention des principaux investisseurs institutionnels pour faire face aux enjeux ESG. Les Principes reposent sur l'hypothèse selon laquelle ces enjeux sont importants pour les performances des investissements, qu'il est essentiel d'en tenir compte pour garantir des rendements supérieurs et qu'ils sont cohérents avec les obligations de responsabilité fiduciaire des investisseurs institutionnels ⁹. Les Principes suggèrent de privilégier une politique d'engagement auprès des entreprises plutôt qu'un filtrage, axée sur un actionnariat actif et l'intégration des enjeux ESG dans les pratiques d'investissement pour toutes les classes d'actifs. Ils ont pour objectif de promouvoir une vision à long terme, d'accroître le rendement des actifs, de réduire le risque pour les bénéficiaires, et de mieux faire converger les intérêts des investisseurs et de la société en général. L'UN PRI soutient le partage des bonnes pratiques et la coopération sur les enjeux ESG via un réseau international d'investisseurs responsables. Une année après son lancement, plus de 180 investisseurs institutionnels sont déjà signataires de l'UN PRI, qui représentent plus de 8 000 milliards de dollars d'encours combinés.

Voir les rapports du Groupe de travail Gestion d'actifs (AMWG) de l'UNEP FI – « The Materiality of Social, Environmental and Corporate Governance Issues to Equity Pricing » et « Show Me The Money: Linking Environmental, Social and Governance Issues to Company Value »

⁹ Voir le rapport du groupe AMWG de l'UNEP FI – « A Legal Framework for the Integration of Environmental, Social and Governance Issues into Institutional Investment »

Diagramme 10 : Lancement des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies



27 avril 2006, Bourse de New York

Le tableau 5 indique les six Principes et suggère les actions possibles pour les mettre en œuvre

Tableau 5 : Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies

	Actions							
Principe	Interne	Externe	Coopération	Entreprise investie	R&D/Formation			
Intégrer les enjeux ESG dans l'analyse et la décision d'investissement	Publier une déclaration Évaluer les capacités	Demander aux fournisseurs de l'utiliser Évaluer les gérants de fonds	Encourager la formation		Développer de nouveaux outils Soutenir le milieu universitaire			
2. Intégrer les enjeux ESG dans les politiques et pratiques en tant qu'actionnaire	Développer une politique Développer des capacités Assurer le suivi	Si externalisation, assurer le suivi	Développer politique et normes S'engager conjointement	S'engager Voter aux AG Proposer des résolutions				
3. Demander la publication d'informations relatives aux enjeux ESG aux entreprises investies			Soutenir les initiatives	Exiger un reporting spécifique Étendre la comptabilité Encourager la RSE				

	Actions								
Principe	Interne	Externe	Coopération	Entreprise faisant l'objet de l'inves- tissement	R&D/Formation				
4. Promouvoir les PRI dans le secteur des investissements		Inclure les PRI dans les appels d'offres, mandats, rapports de performances Utiliser l'ESG comme facteur d'attribution de contrats Encourager les initiatives	Soutenir les réglementations favorables		Soutenir les nouveaux outils de benchmark				
5. Coopérer pour mettre en œuvre plus efficacement les PRI	Apprendre des autres	sectorielles	Partager les ressources Faire face aux problèmes émergents Développer des initiatives communes						
6. Rendre compte des actions et progrès	Publier les pratiques Publier les normes fournisseurs Reporting sur les performances	Informer les bénéficiaires Informer les parties prenantes			Mesurer l'effet des PRI				

Le groupe Global Investment d'AIG perçoit le changement climatique à la fois comme un risque et comme une opportunité pour les gestionnaires d'actifs. Le Groupe, ainsi que la Division Marine et énergie d'AIG, crée actuellement une facilité de prêt de 300 millions de dollars soutenue par une garantie publique de crédits à l'export pour favoriser le rendement énergétique et la progression des performances des raffineries, usines pétrochimiques, oléoducs et centrales électriques, ainsi que des projets d'énergies renouvelables et alternatives. Sa division immobilier reste le leader des travaux du conseil « immeubles verts » américain et maintient ses efforts pour que tous les nouveaux développements immobiliers respectent les normes LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).

2. Gestion des réclamations auto pour accidents corporels

En l'an 2000, près de 1,2 million de personnes sont décédées à travers le monde des suites de leurs blessures dans un accident de la circulation, et près de 7,8 millions ont été gravement blessées. En 2005, uniquement aux États-Unis, près de six millions d'accidents automobiles ont causé 43 443 morts et près de 2,7 millions de blessés. Il s'agit en l'occurrence d'un problème énorme, qui s'aggrave au fur et à mesure de la démocratisation de l'accès à la voiture dans les pays en voie de développement. Les assureurs ont fait pression pour améliorer la sécurité routière et celle des véhicules (par ex. ceinture de sécurité, airbags et sièges sécurisés). Le coût et la valeur d'épave des véhicules ainsi que les habitudes de sécurité des conducteurs affectent les tarifs d'assurance automobile.

L'importance des facteurs psychologiques est un élément moins connu. Il est désormais largement accepté que des accidents apparemment mineurs peuvent avoir un impact psychologique significatif sur les victimes, contribuant à une détérioration physique, à des handicaps et à une récupération ralentie. Les programmes de réhabilitation et autres interventions ont davantage de chances de succès s'ils prennent correctement en compte les facteurs psychologiques et sociaux, outre les blessures physiques. Une étude de l'Association of British Insurers réalisée en 2004 a révélé les éléments suivants :

- Dans 20 à 30 % des cas, la victime souffre d'infirmité et de stress dans une mesure bien supérieure à celle attendue en se basant sur les seuls facteurs physiques.
- Dans près de 5 % des cas, les résultats physiques et sociaux sont contrecarrés dans une mesure qui ne peut être expliquée par la blessure initiale ou ses séquelles. Cet ADO (Apparently Disproportionate Outcome souffrance apparemment disproportionnée) peut avoir un effet non négligeable sur le coût du traitement, la complexité de la gestion du cas et le niveau d'indemnisation. L'ADO peut être constaté non seulement pour les blessures mineures mais également les graves.
- Les cas d'ADO sont évitables.

Gestion des réclamations auto pour accidents corporels : être présent, jusqu'au bout

AXA Seguros (Espagne) a mis en place un programme pluridisciplinaire pour les victimes d'accidents de la route gravement blessées afin de les aider à accélérer leur réhabilitation tout en réduisant le coût total du traitement pour la société. En 2006, l'entreprise comptait 51 cas de blessés graves sur un total de 10 083 victimes d'accidents.

Le premier contact passe par l'un des 27 inspecteurs de sinistres de l'entreprise, qui rend visite à la victime peu de temps après l'incident afin de décrire les diverses ressources disponibles. Simultanément, l'expert médical régional informe l'entreprise des besoins de la victime et lui offre son assistance. Un conseiller juridique est également à la disposition des victimes et de leur famille.

La seconde phase du processus est consacrée à la réhabilitation avec une assistance médicale, financière, professionnelle et familiale. Le suivi de la progression est quotidien pour anticiper chaque étape afin de limiter les délais. Financièrement, cela se traduit par des avances de trésorerie et une gestion des coûts et, médicalement, le conseiller considère les complications et suggère les soins par les meilleurs spécialistes et cliniques. Pour la famille, des conseils sont proposés ainsi que des informations sur les compensations financières et les procédures juridiques.

Enfin, le processus d'indemnisation est rapide et équitable. La blessure est évaluée selon un « baromètre du préjudice » tenant compte des dommages fonctionnels, esthétiques et professionnels de la personne, notamment les complications ultérieures et l'interruption du plan de carrière. Le gestionnaire du cas et l'inspecteur peuvent ainsi effectuer une proposition économique équitable, adaptée aux besoins de la victime et de sa famille. L'entreprise assume tous les besoins de la victime durant les trois mois suivants. Par ailleurs, tous les frais médicaux, présents et futurs, sont pris en charge par l'entreprise dans la mesure où ils contribuent à la réhabilitation de la victime.

Enseignement : fournir aux victimes d'accidents et à leur famille une assistance rapide et complète minimise la charge sociale et financière pour toutes les parties impliquées – les intérêts de l'entreprise n'entrent pas en conflit avec ceux de la victime.

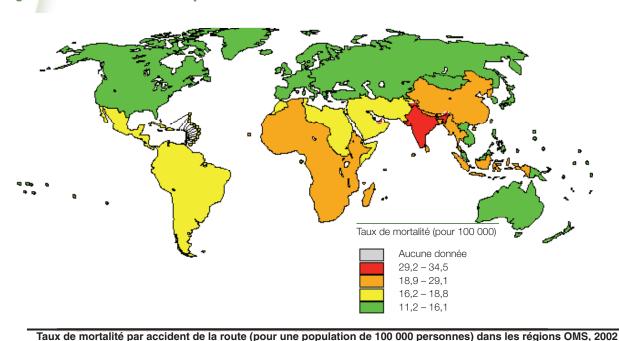
Partie IV La perspective du produit d'assurance

Dans cette section, nous examinons comment le développement durable est intégré dans les produits d'assurance courants comme les assurances auto, logement, professionnelle, vie, retraite et santé. Les clients achètent des produits d'assurance liés à des actifs et des activités spécifiques (par ex. automobile, logement, responsabilité produit, tous risques entrepreneur, santé, retraite et voyage). Ces produits sont susceptibles d'être liés à tout un éventail d'enjeux du développement durable. L'automobile, par exemple, peut avoir des liens avec le changement climatique, la gestion des déchets, l'appauvrissement des ressources et la santé. Pour le client, il est judicieux de considérer le développement durable du point de vue de l'achat. Il faudrait donc s'intéresser davantage aux produits IARD tels que l'assurance auto suivie par l'assurance logement, puisqu'il s'agit de produits de grande consommation aux yeux du public. La gestion financière est un autre domaine de consommation clé. Pour les clients professionnels, la gestion du risque d'entreprise au niveau sectoriel est importante. Du point de vue de l'assureur, il pourrait être utile de modifier la perspective de l'acheteur pour qu'il ne s'attache plus uniquement au prix mais à des considérations plus larges. Les supermarchés ont déjà emprunté cette voie avec le « Commerce équitable » et certains assureurs ont lancé des produits « qui ne nuisent pas au climat ».

1. Assurance automobile

Le transport routier représente une partie importante de l'économie moderne. Un assureur automobile peut optimiser le développement durable de plusieurs façons – en encourageant un comportement de conduite écologique, en promouvant la sécurité routière, en s'assurant que les victimes d'accidents sont réhabilitées et en rendant accessible l'assurance automobile. Plus d'un milliard de véhicules circulent sur les routes du monde entier et le secteur automobile génère 17 % des gaz à effet de serre d'origine humaine. Comme nous l'avons vu auparavant, la conduite est une activité à risque, avec quelque neuf millions de personnes tuées ou gravement blessées dans le monde chaque année (voir Diagramme 11). Pour cette raison, il est généralement obligatoire pour les conducteurs de contracter une assurance pour les dommages aux tiers. Les nouveaux véhicules sont chers et habituellement assurés contre les sinistres, mais les véhicules plus anciens sont fréquemment dépourvus de couverture.

Diagramme 11 : Mortalité causée par des accidents de la route à l'échelle mondiale



raux de mortante par accident de la route (pour une population de 100 000 personnes) dans les region							7113				
	Afrique	Amé	riques	Asie du sud-est	Eu	rope _		erranée ntale	Pacifiqu	e occidental	
•	LMIC	HIC	LMIC	LMIC	HIC	LMIC	HIC	LMIC	HIC	LMIC	•
	27.4	14.8	16.6	18.6	11.1	17.2	31.1	26.4	11.9	18.5	

PRE (Pays à revenus élevés) ; PRMF (Pays à revenus moyens et faibles).

Source: WHO Global Burden of Disease, 2002, version 5

Les risques varient considérablement d'un conducteur, d'un véhicule et d'un lieu à l'autre. Si la prime est très élevée, elle peut être inabordable et le conducteur décidera probablement de ne pas s'assurer. Les hommes jeunes, par exemple, présentent un risque supérieur mais disposent de revenus inférieurs. Aux États-Unis, cette situation a abouti à la création de régimes spéciaux connus comme le marché résiduel partagé, afin d'offrir une couverture abordable en refusant aux assureurs la liberté de tarifer de tels risques. Cependant, les progrès des technologies de l'information ont permis à des souscripteurs de niche d'identifier des différences marginales dans les risques résiduels et de fournir des tarifs non standards. Le marché partagé est donc désormais en déclin.

Certains marchés de l'assurance ont créé des centres collectifs de conseil et de développement de bonnes pratiques pour la réparation des véhicules et la sécurité des occupants. Les assureurs estimaient en effet ce segment trop important pour l'abandonner aux seuls constructeurs automobiles. Ainsi, au Royaume-Uni, le centre Thatcham ou Motor Insurance Repair Research Centre fut créé en 1969. Un groupement de 34 assureurs en finance les travaux. Leur mandat porte sur la limitation des coûts des réparations après accident sans sacrifier la qualité ni la sécurité. Les assureurs voulaient également une source leur fournissant des délais de réparations pratiques. En effet, les données des constructeurs portaient sur les réparations sous garantie et non post-accident. Les travaux sont axés aujourd'hui sur six domaines :

- Techniques de réparation
- Sécurité active du véhicule
- Sécurité passive du véhicule
- Notation des primes d'assurance
- Crash tests
- Délais et méthodes de réparation

Aux États-Unis, cette organisation parallèle est l'Insurance Institute for Highway Safety (Institut d'assurance pour la sécurité routière), également fondée en 1969, qui est surtout connu pour son programme de test de résistance à la collision. Le secteur de l'assurance aux États-Unis a bataillé pour que les constructeurs offrent des airbags de série sur leurs véhicules et est un fervent partisan des campagnes pour le port de la ceinture de sécurité et pour la lutte contre l'alcool au volant.

La technologie vous met au volant

Norwich Union a réalisé une étude pilote pour évaluer l'assurance auto en se basant sur l'usage réel. Le système a mis à contribution la télématique (un dispositif télématique de « boîte noire » dans le véhicule du client) afin d'enregistrer et de transmettre des données sur la distance, le moment et le lieu de déplacement du véhicule. L'assureur a calculé les primes pour chaque trajet selon l'heure du jour, le type de route et le kilométrage détaillés sur une facture d'assurance mensuelle.

Portant sur 1 500 conducteurs, l'étude pilote a démontré que les jeunes conducteurs, un groupe à très haut risque, avaient 20 % d'accidents en moins s'ils se voyaient facturés une prime de 1,4 dollar par kilomètre pour l'utilisation de leur véhicule entre 23h00 et 6h00.

En résultante, deux produits PAYD (« Pay as You Drive ») ont été lancés en 2006. L'un concerne les jeunes conducteurs qui représentent 45 % des accidents routiers entre 23h00 et 6h00. Le coût de la « boîte noire » se chiffre à 100 dollars mais pourrait générer des économies sur l'assurance de près de 30 % par an. Le second produit concerne les « bons conducteurs », âgés de 24 à 70 ans, qui conduisent moins de 13 000 kilomètres par an sur des routes rapides et à des heures « sûres ». Il est adapté à tous ceux qui n'ont pas besoin d'utiliser leur véhicule aux heures de pointe le matin, dans les zones urbaines. La conduite autoroutière peut s'avérer jusqu'à 10 fois plus sûre que la conduite urbaine à vitesse réduite.

Fleetwise Care, un produit parallèle pour les véhicules utilitaires, intègre assurance et gestion du risque. Vendu par des courtiers spécialisés, il propose des primes à taux fixe sur deux ans, des rapports de gestion combinant les données télématiques et de sinistres pour offrir aux clients des informations sur les questions de sécurité et des conseils sur la gestion du risque et l'efficience du parc automobile.

Enseignement : le suivi informatisé peut ouvrir un nouvel éventail de possibilités pour la souscription et encourager un comportement plus sûr.

Certains analystes pensent que les coûts de lancement élevés, les atteintes à la vie privée, les frais de brevet, l'intégration des données des fonctions support et les difficultés d'évaluation des coûts empêcheront le développement des programmes PAYD. Néanmoins, en tenant compte de l'accent porté sur la sécurité routière par les gouvernements, de la capacité de vérifier les sinistres assurés avec des données véhicules sécurisées et des économies de coûts potentielles pour les assureurs, les opérateurs de véhicules utilitaires et les consommateurs devraient finalement entraîner le développement des offres PAYD.

Tokio Marine & Nichido offre des remises de 1,5 % sur les assurances auto pour les véhicules polluant peu, consommant peu et présentant des émissions faibles afin de promouvoir les véhicules « qui ne nuisent pas au climat » par le biais de l'assurance (voir Tableau 6). En 2005, près de 5,43 millions de véhicules ont eu droit à ces remises, soit 40 % de l'ensemble du parc assuré.

Tableau 6 : Classification Tokio Marine & Nichido des véhicules « qui ne nuisent pas au climat »

Condition d'application	Véhicules correspondants
Véhicules peu polluants	Véhicules hybrides, véhicules au méthanol, véhicules au gaz naturel. Véhicules éligibles pour l'exemption de la taxe d'acquisition de véhicule en raison du carburant utilisé.
Véhicules à kilométrage élevé	Véhicules respectant les kilométrages cibles et ceux éligibles pour l'exemption de la taxe d'acquisition de véhicule.
Véhicules à émissions faibles	Véhicules conformes aux nouvelles réglementations sur les gaz d'échappement depuis 2001 ou éligibles pour la qualification « véhicule à émissions faibles ».

2. Assurance logement

Comme l'assurance auto, l'assurance logement est un autre produit de masse. Les différences étant toutefois importantes entre les marchés immobiliers et les pratiques de l'assurance dans le monde, les généralisations sont donc difficiles. Par exemple, la propriété immobilière varie beaucoup selon les pays, voire selon les villes. De même, l'éventail de couverture varie grandement, du Royaume-Uni à l'un des extrêmes, pour lequel tous les risques sont couverts pour les structures et le contenu par une police unique, à d'autres pays qui optent pour un processus plus traditionnel, en développant une couverture à partir d'une simple police d'incendie. La société évoluant constamment, les assureurs sont confrontés à de nouvelles situations pour les polices logement – travail à la maison, relations informelles entre les résidents et résidence secondaire à l'étranger.

La contamination par la moisissure est un risque qui a grandement préoccupé les États-Unis ces derniers temps. Du point de vue assurance, les sinistres liés à la moisissure, comme la rouille, le pourrissement et le mildiou, sont spécifiquement exclus des polices d'assurance immobilières d'entreprises et domestiques standard. La contamination par moisissure est couverte dans le cadre de ces polices uniquement si elle résulte d'un autre péril assuré. Par exemple, les coûts de nettoyage de la moisissure causée par l'eau d'une tuyauterie rompue sont couverts par la police car le dégât des eaux de la tuyauterie est assuré. Cependant, aux États-Unis, les dégâts des eaux ne sont pas des risques assurés (bien qu'ils puissent l'être par une agence gouvernementale) et, de ce fait, toute moisissure en résultant ne serait pas couverte. Néanmoins, l'exclusion de longue date de la moisissure commence à être attaquée en justice. Afin d'éviter toute confusion, de nombreux assureurs préparent actuellement de nouvelles versions de leurs produits, soit pour exclure clairement la moisissure (voire même le dégât des eaux), soit pour offrir une couverture à un tarif supérieur. Ironie du sort, le secteur médical affirme que la moisissure présente des risques très faibles pour la santé humaine.

La pollution en intérieur est un autre domaine susceptible d'affecter les assureurs. Les produits domestiques, le mobilier, les parfums d'intérieur et les bureaux à la maison comportent tellement de composés volatiles et de substances toxiques que certaines maladies pourraient probablement être attribuées à une exposition domestique. Cela fut déjà le cas avec les peintures au plomb aux États-Unis.

Le Royaume-Uni est presque le seul à proposer des assurances inondations dans le cadre de la couverture standard pour les résidences et les entreprises. Chaque année, les inondations coûtent au Royaume-Uni près de 1 600 milliard de dollars, soit un équivalent de 8 000 dollars par foyer à haut risque. De surcroît, le risque d'inondation devrait se multiplier par 10 au cours du siècle prochain en raison du changement climatique. L'Association of British Insurers indique que près de deux millions de foyers sont exposés à un risque d'inondation (près de 10 % des foyers au Royaume-Uni) dont 200 000 à haut risque, soit plus d'une chance d'inondation en 70 ans. Étant donné la croissance prévue des risques d'inondations, ces chiffres n'iront qu'en augmentant.

Les inondations ont un double impact. Sur le plan physique, l'impact peut être dévastateur : certaines propriétés sont ravagées par les eaux, leurs équipements complètement détruits comme les cuisines en contreplaqués, de même que les tapis et les meubles moins résistants endommagés et souillés par les eaux contaminées et il faut parfois attendre plusieurs mois avant que la structure des bâtiments ne sèche complètement. Mais l'impact émotionnel est encore plus accablant : la perte des possessions et de la propriété et l'incapacité à retourner chez soi pendant un certain temps sont à l'origine de stress et de bouleversements, sans mentionner les soucis liés à l'effet sur la valeur des propriétés et le risque d'inondations futures. Les assureurs peuvent aider les clients à minimiser l'impact des inondations sur leur vie et leur foyer. Un aspect essentiel de cette aide porte sur les informations relatives à la protection des foyers.

Anticiper pour réduire les coûts des inondations

En 2005, Norwich Union a collaboré avec les autorités locales pour montrer comment minimiser les effets des inondations sur une maison. Une propriété de Lowestoft (GB) avait été inondée à plusieurs reprises à court terme. Ses occupants vivaient dans un état d'anxiété constant, se demandant si une inondation allait se produire pendant leur sommeil.

Le projet a consacré près de 60 000 dollars à des travaux pour rendre la propriété plus résistante aux inondations et éviter que l'eau ne s'infiltre, tout en réduisant les dégâts causés par l'eau infiltrée. Les revêtements de sol, portes, la cuisine intégrée et les parois périssables ont été remplacés par des matériaux hydrofuges comme les dalles en céramique. Une pompe a été installée pour drainer l'eau. Des éléments coûteux comme les chaudières, prises murales et compteurs ont été surélevés. Du bois de plancher a été fourni pour être installé autour des portes en cas d'inondation soudaine et des clapets anti-retour sur les tuyaux de drainage pour empêcher la remontée des eaux usées en cas d'inondation.

En octobre 2006, cette maison a été mise à l'épreuve lors d'une véritable inondation soudaine. Les voisins ont dû évacuer leur foyer, mais les mesures anti-inondations ont permis aux occupants de cette maison de retourner chez eux, après avoir simplement épongé les sols, et de reprendre le cours de leur vie normale. Le projet a démontré que quelques-unes seulement de ces mesures offraient une résilience accrue, les coûts de remise en état complets se chiffrant entre 60 000 et 80 000 dollars. Sans ces mesures de protection, les coûts de réparation des dégâts causés par une inondation pourraient atteindre 120 000 dollars. En outre, un grand nombre de ces mesures, notamment la mise en place de bois de plancher, peuvent être appliquées par les résidents eux-mêmes, en cas de besoin.

À plus long terme, les bénéfices pourraient s'avérer substantiels – un actif revalorisé pour le propriétaire, une assurance inondations plus accessible et moins coûteuse et des dégâts et bouleversements moindres, sans mentionner un traumatisme personnel et familial atténué.

Enseignement : les assureurs peuvent coopérer avec d'autres parties prenantes pour réduire le risque tout en améliorant la qualité de vie.

3. Finances personnelles

À mesure de leur enrichissement, les consommateurs font face à de nombreuses décisions financières personnelles tout en étant très peu préparés. Ils acquièrent des propriétés immobilières et des voitures, s'engagent sur des cartes de crédit et font face à nombre de décisions familiales comme l'éducation des enfants, le divorce ou l'héritage.

Au Royaume-Uni, la FPS (Financial Planning Society) a étudié le temps consacré par ses membres aux prestations suivantes :

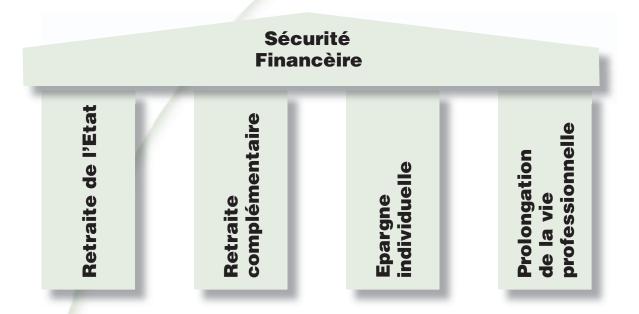
- Définir pourquoi le client recherche un conseil : 10 %
- Recueillir les informations sur le client : 30 %
- Définir les aspirations et les objectifs du client : 20 %
- Identifier les options et types de produits : 20 %
- Discuter de produits spécifiques et de solutions de mise en œuvre : 20 %

La FPS commercialise toute une gamme de produits d'assurance et produits connexes tels que hypothèques, planification de droits de succession, gestion de portefeuille d'investissement, retraites et financement des soins à long terme. Aujourd'hui, de nombreux consommateurs pensent qu'ils n'économisent pas suffisamment pour leur retraite, particulièrement à mesure que les perspectives de longévité progressent.

En 1987, l'Association de Genève (groupement international d'assureur) a lancé son programme de recherche dit des « Quatre piliers » pour identifier des solutions possibles au problème du financement de l'allongement de l'espérance de vie. Ce défi signifie que les personnes, plutôt que d'être reléguées à un rôle de consommateurs inactifs, pourraient travailler plus tard dans leur vie, demeurer intégrées socialement et continuer à apporter une contribution économique. Le concept des « Quatre piliers » trouve son origine dans le fait que la plupart des pays fondent leurs régimes de retraite sur trois piliers :

- **Premier pilier** le régime obligatoire de retraite d'Etat par répartition pure
- **Second pilier** le régime de retraite professionnelle complémentaire (reposant souvent sur des caisses ou fonds de retraite)
- **Troisième pilier** l'épargne individuelle (retraite individuelle, épargne et assurance-vie)

Diagramme 12 : Les Quatre piliers des revenus à la retraite



L'Association de Genève préconise l'adaptation du premier pilier, un renforcement du second pilier et de nouveaux développements des ressources pour le troisième. Elle a cependant attiré l'attention sur le besoin d'un quatrième pilier – la nécessité future d'une prolongation flexible de la vie professionnelle, essentiellement sur la base du temps partiel, afin de fournir un supplément de revenu complétant ceux des trois autres piliers. La réorganisation de la fin de carrière et les nouvelles stratégies de gestion des séniors (dans lesquelles la *retraite progressive* devrait jouer un rôle clé) impliquées dans les fondations de ce quatrième pilier correspondent également à de nombreuses évolutions des économies tertiaires (par ex. qualité du travail et cycle de vie).

Voir le bon côté des choses

Une initiative originale destinée à éduquer les consommateurs concernant l'importance des conseils financiers est en cours au Royaume-Uni. Entre 2005 et 2006, AXA UK a mené une expérience nommée « AXA Avenue », reposant sur deux groupes de familles de chaque côté d'une avenue de Brighton. Pendant une année, les familles du premier groupe ont bénéficié de conseils financiers personnalisés alors que celles du second se chargeaient elles-mêmes de leurs finances. Des comparaisons régulières étaient effectuées, en cherchant à prouver qu'un foyer recevant l'aide d'un conseiller est mieux équipé pour prendre des décisions qu'un foyer ne recevant aucune assistance. Un spécialiste du stress suivait en outre les effets des préoccupations en matière financière sur la santé des participants et un site dédié fut mis en place pour présenter le projet, les progrès réalisés et ses résultats et conclusions.

L'importance de ce projet a été reconnue dans la presse financière. L'influence de cette campagne a toutefois largement dépassé le secteur de la communication, car l'éducation financière représente également un souci majeur pour le gouvernement britannique et les médias. Les résultats de cette expérience révèlent que les décisions d'investissement prises par les foyers bénéficiant de conseils financiers personnalisés sont meilleures que celles des membres de l'autre groupe. Cette tendance est perceptible tant en termes de réduction des dettes que d'accroissement du rendement des investissements. L'extrapolation de cette réduction des dettes (sur le premier trimestre) au reste de la population du Royaume-Uni indiquerait une diminution des emprunts des foyers de près de 60 milliards de dollars sur trois mois. Ces résultats contredisent l'opinion très répandue parmi les Britanniques selon laquelle les dettes sont simplement devenues une réalité inéluctable. L'encours global de la dette individuelle au Royaume-Uni s'élève à 2 500 milliards de dollars et croît de 2 millions de dollars toutes les quatre minutes.

Enseignement : les assureurs peuvent aider les consommateurs à gérer leurs finances de manière avisée tout en leur évitant les dettes inutiles et le stress associé grâce à des conseils d'experts indépendants.

4. Assurance santé

Dans la partie II, nous avons vu que les assureurs souhaitaient aider leurs clients professionnels à optimiser leurs performances pour les enjeux santé – sécurité qui sont également des sources de risques. Ceci est possible, et le plus efficace, si l'on s'attache au niveau métier /sectoriel car le conseil peut alors être adapté de sorte que même les clients dépourvus d'expertise financière puissent rapidement en comprendre la pertinence. Cela signifie toutefois que seulement une minorité d'assureurs peuvent l'appliquer de manière rentable. En effet, le coût de développement des supports de gestion du risque doit être réparti sur le portefeuille des risques comptables.

La sécurité avant tout

Insurance Australia Group (IAG) a développé Risk RadarTM, un outil d'autoévaluation de la gestion du risque pour les entreprises. L'entreprise a commencé par un élément majeur de sa chaîne logistique - le secteur des réparations de carrosserie.

Le secteur australien de la réparation des collisions présente des obligations considérables en matière d'hygiène sur le lieu de travail et des enjeux de santé - sécurité conséquents. Chaque année, il génère près de 75 000 tonnes de déchets incluant des matières dangereuses. Ce secteur enregistre également 630 accidents du travail par an pour un coût moyen unitaire de 80 000 dollars. Les commentaires des réparateurs de collisions ont mis en évidence que les questions environnementales et les difficultés pour faire face à la réglementation en matière de sécurité sur lieu de travail sont des préoccupations majeures.

Le Risk Radar pour les réparateurs de carrosserie est un module de formation sur CD-ROM permettant aux réparateurs d'évaluer leurs performances selon des critères environnementaux et de sécurité. Il inclut une série de fiches factuelles élaborées en coopération avec les agences environnementales publiques. Si un atelier obtient des résultats inférieurs aux bonnes pratiques dans un domaine quelconque, le Risk Radar recommande un plan d'action, incluant une documentation et des changements de pratiques sur le lieu de travail. Les réparateurs utilisant le Risk Radar peuvent bénéficier d'une remise de 10 % sur leurs primes et, après l'entrée en vigueur des réformes santé – sécurité, d'une seconde réduction.

IAG a adapté le Risk Radar pour sa propre gestion santé – sécurité et le diffuse dans d'autres secteurs. Le premier d'entre eux est le Risk Radar pour les agriculteurs et l'agroalimentaire, qui sera proposé gratuitement à tous les assurés (quelques 60 000 exploitants agricoles, soit 50 % du secteur). Les exploitants agricoles présentent l'un des taux d'accidents du travail (blessures et décès) les plus élevés.

Enseignement : en se concentrant sur la gestion du risque à un niveau métier spécifique, les assureurs peuvent avoir un impact majeur sur le développement durable au niveau de la chaîne logistique et consolider leurs propres parts de marché.

5. Assurance immobilière d'entreprise

Il existe des entreprises de toutes les tailles et leur capacité à gérer le risque est généralement directement proportionnelle à leur taille. Les assureurs adaptent leurs produits et services en conséquence.

Petites et moyennes entreprises (PME)

Au Royaume-Uni, les PME (moins de 250 employés) représentent près de 60 % de tous les employés et 51 % du chiffre d'affaires. La grande majorité des entreprises sont classées comme petites (moins de 50 employés) et constituent une forme de marché de masse ; l'assurance immobilière est fournie dans le cadre d'offres de polices spéciales très similaires à celles du secteur résidentiel, mais avec une couverture additionnelle d'éléments comme l'interruption d'activité et la responsabilité produits.

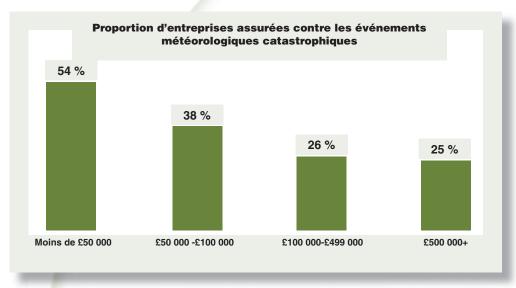
AXA UK suit ce secteur au moyen de sondages d'opinions qui ont indiqué les éléments suivants :

- Les PME ne sont généralement pas sensibilisées au risque
- Les PME apprécient l'assistance de leur assureur

Par exemple, selon une enquête de 2006, 90 % des PME sont sous-assurées, un tiers seulement disposant d'une couverture pour interruption d'activité. Par ailleurs, alors que 85 % des PME pensent que le changement climatique est un grave problème mondial, seuls 26 % le considèrent comme une menace réelle pour leur propre activité. Ce comportement est très prononcé pour les petites entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 000 & par an (voir Diagramme 13).

Le Diagramme 14 indique que, dans la pratique, les assureurs bénéficient des meilleures notes parmi tout un panel d'agences sur lesquelles les petites entreprises comptaient pour recevoir une assistance après un événement météorologique extrême.

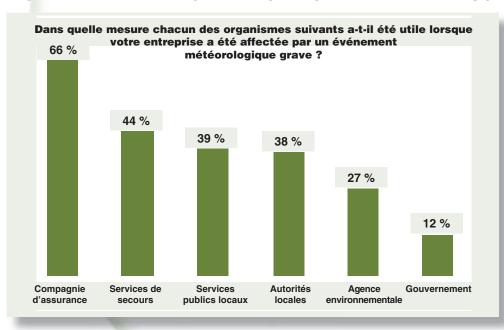
Diagramme 13 : Proportion de petites entreprises sans assurance contre les sinistres causés par des catastrophes météorologiques



90 % des PME sont sous-assurées, un tiers seulement disposant d'une couverture pour interruption d'activité. Par ailleurs, alors que 85 % des PME pensent que le changement climatique est un grave problème global, seuls 26 % le perçoivent comme une menace réelle pour leur propre activité.

Par niveau de chiffre d'affaires / Source : AXA UK

Diagramme 14 : Assistance des petites entreprises après événement météorologique extrême



Les assureurs bénéficient des meilleures notes parmi un panel d'agences sur lesquelles les petites entreprises comptaient pour recevoir une assistance après un événement météorologique extrême.

Source: Enquête Small Business AXA UK, 2006

Grands risques industriels

À l'autre extrémité de l'échelle, les grandes entreprises disposent de programmes d'assurance personnalisés. Une approche par les « *Grands risques* » (*Highly Protected Risk*) est souvent adoptée pour les expositions très dangereuses telles que les produits chimiques, ou sur une voie stratégique, comme un grand centre de distribution. Sur les sites « Grands risques », l'ensemble des zones exposées à un risque d'incendie bénéficient d'une forme de dispositif anti-incendie, les constructions et structures sont complètement compartimentées pour limiter la propagation du feu et la gestion de la sécurité incendie est une priorité principale. L'accent est essentiellement porté sur la prévention et non la réhabilitation après un événement. L'un des plus grands assureurs dans ce segment, FM Global, dispose de ses propres sites universitaires de recherche avec quatre laboratoires principaux – technologie du feu, catastrophes naturelles, dangers électriques et hydriques. Dans ce domaine, les assureurs sont fiers de la puissance de leurs ingénieurs de terrain expérimentés (FM Global compte près de 1 500 ingénieurs) ainsi que de leur flexibilité et de leur expertise pour offrir des contrats d'assurance uniques à leurs clients. Les polices sont généralement rédigées selon un format global, avec un « parapluie » qui fournit une forme standard de couverture pour toutes les opérations du client au moyen de clauses de « différences de couverture/différences de limites » pour intégrer la différenciation de couverture locale. Une autre caractéristique fréquente est l'usage de compagnies d'assurance « captives » appartenant au client, qui couvrent la plupart des risques en interne.

Partie V : Anticiper – Opportunités et défis

Dans cette section finale, nous passons en revue les opportunités et les défis qui ont été identifiés pour que l'assurance soutienne le développement durable. Nous discutons des obstacles aux progrès, considérons les stratégies de développement de nouveaux marchés pour « l'assurance durable » et mettons en évidence le programme de travail futur de l'IWG.

1. Opportunités pour l'« assurance durable »

Dans la partie II, nous avons considéré neuf enjeux du développement durable :

- 1. Changement climatique
- 4. Santé

7. Ressources naturelles

2. Microassurance

- 5. Risques émergents dus à l'activité humaine
- 8. Recyclage

- 3. Pérennisation des revenus
- 6. Responsabilité civile environnementale
- 9. Système de management environnemental des sites

Les membres de l'IWG sont parvenus à un consensus sur le fait que ces enjeux sont incontournables pour les assureurs en raison de leur urgence, de l'envergure de leur impact potentiel et du rôle éventuel du secteur de l'assurance dans ces domaines ; ils sont indiqués sur l'axe horizontal du Tableau 7. L'axe vertical indique les principaux produits d'assurance. ¹⁰ Bien entendu, certaines cellules sont vides car certains produits *ne s'appliquent pas* à certains types de risques. À chaque enjeu correspond certains produits d'assurance disponibles. Les codes couleurs montrent toutefois que de nombreuses opportunités d'assurance durable ne sont pas encore utilisées à leur plein potentiel.

Tableau 7 : Engagement des assureurs envers le développement durable

	Enjeu du développement durable								
Produit d'assurance	Change- ment climatique	Micro- assurance	Pérenni- sation des revenus	Santé	Risques émergents dus à l'activité humaine	Respon- sabilité civile environne- mentale	Ressources naturelles	Recyclage	Système de manage- ment environne- mental des sites
Logement									
Auto									
Santé									
Vie / Épargne									
Respon- sabilité civile									
Autres grands risques									
RSE									
	Bien engagé, produits nombreux Quelques produits disponibles								
	Marché potentiel, peu de produits								

Dans le domaine social, les pays en voie de développement sont aujourd'hui mal desservis par l'assurance (voir Tableau 8). Ce domaine fera l'objet d'un engagement majeur dans un futur proche pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (MDG)¹¹ des Nations Unies d'ici 2015.

Les délits sont également un enjeu du développement durable majeur pour la société et les assureurs fournissent toute une gamme de produits à cet effet.

Les huit Objectifs du millénaire pour le développement (MDG) qui vont de la réduction de moitié de la pauvreté extrême à l'arrêt de la propagation du HIV/SIDA et à la fourniture d'une éducation primaire universelle – tous d'ici 2015 – forment un projet reconnu par l'ensemble des pays du monde et les principales institutions pour le développement lors du Sommet de la terre des Nations Unies de septembre 2000.

Tableau 8 : Volume de primes par région et organisation en 2005

Activité totale	Volume de primes en 2005 (en millions de dollars)	Part du marché mondial en 2005 (en %)	Primes en 2005 en % du PIB	Primes en 2005 par personne (en dollars)
Amérique	1 280 234	37,37	7,95	1 452,8
Amérique du nord	1 221 635	35,66	8,97	3 735,1
Amérique latine et Caraïbes	58 599	1,71	2,35	105,7
Europe	1 287 920	37,60	7,78	1 513,8
Europe occidentale	1 241 107	36,23	8,44	2 482,8
Europe de l'est et centrale	46 812	1,37	2,66	141,8
Asie	759 779	22,18	6,83	197,9
Japon	476 481	13,91	10,54	3 746,7
Asie du sud-est	266 968	7,79	4,87	77,9
Moyen-Orient et Asie centrale	16 330	0,48	1,45	55,1
Afrique	40 025	1,17	4,80	44,2
Océanie	57 756	1,69	6,38	1 789,3
Monde	3 425 714	100	7,52	518,5
Pays industrialisés	2 998 694	87,53	8,96	3 286,8
Marchés émergents	427 020	12,47	3,58	76,5
Zone OCDE	3 110 856	90,81	8,68	2 606,5

Source: Swiss Re, Sigma Nº 5/2006

Les ressources naturelles ne font pas actuellement partie du domaine des services financiers – les exemples de ce rapport sont principalement extraits d'initiatives RSE et non pas axés sur les produits. L'UNEP FI a déjà établi des groupes de travail pour certains enjeux comme l'eau, la biodiversité et les écosystèmes.

Outre les neuf enjeux du développement durable mondial identifiés, l'IWG en a considéré un autre (bien qu'il n'apparaisse pas explicitement dans ce rapport), à savoir les « géorisques » (par ex. séismes, tsunamis, éruptions volcaniques, etc.). Et ceci, essentiellement parce que l'évaluation et l'assurance des géorisques requièrent les mêmes compétences que pour les dangers climatologiques. À nouveau, leur aspect catastrophique réduit leur assurabilité.

2. Quelles sont les sources de motivation du secteur privé ?

Les attraits les plus importants sont les perspectives de marge positive et de dimensions du marché. L'image et la RSE seules ne justifient pas des engagements aussi conséquents de ressources. L'évaluation des bénéfices implique une connaissance satisfaisante des coûts de base. Pour les risques ESG, un certain degré d'incertitude persiste et, de ce fait, la perte maximum possible n'est pas aisément quantifiable. La création de synergies en commercialisant des produits axés sur le développement durable avec d'autres produits pourrait accroître les marges. Par ailleurs, si le régime réglementaire autorisait une certaine flexibilité dans la conception des produits, le fournisseur pourrait intégrer rapidement l'expérience acquise et optimiser la rentabilité. Les assureurs étudieront soigneusement la viabilité à long terme du marché avant de se lancer dans ce domaine. Le secteur public est-il capable et désireux de jouer ce rôle ? Quelle devrait être la taille du marché et quelles sont les restrictions à l'entrée d'intervenants étrangers ?

3. Obstacles structurels à la finance durable

Le secteur financier ne s'engage pas encore dans le développement durable pour plusieurs raisons générales, de même que quelques raisons spécifiques au secteur de l'assurance. Étudions tout d'abord les obstacles généraux :

▼ Idées préconçues

Souvent, certaines entreprises estiment que les enjeux ESG ne les concernent pas, alors que d'autres considèrent que le profit est incompatible avec le développement durable. Une campagne déterminée de sensibilisation est nécessaire dans et hors du secteur pour mettre un terme à ces préjugés.

▼ Rigidité institutionnelle

Les cadres législatifs et les structures organisationnelles peuvent nuire à une réponse efficace. La législation empêche parfois les assureurs d'émettre directement pour les clients des produits innovants comme les produits dérivés et les entreprises étrangères d'accéder aux marchés des pays en voie de développement. Selon une perspective organisationnelle, projets et activités nécessitent parfois l'assistance d'unités d'exploitation surchargées et dépourvues de tout engagement envers un objectif commun.

▼ Capacité insuffisante

Le secteur financier privé des pays en voie de développement est très faible et ne peut jouer un rôle solide en raison de son manque de compétences pour développer des stratégies et de son manque de ressources et de capitaux pour les mettre en œuvre.

▼ Vulnérabilité

Les personnes les plus démunies sont les moins à même de faire face aux risques. La vulnérabilité dans les pays en voie de développement est un thème récurrent car il naît de plusieurs facteurs. Les Objectifs du millénaire pour le développement des Nations unies représentent les huit défis clés dans les pays en voie de développement. L'assurance peut apporter une contribution vitale pour atteindre chacun d'entre eux (voir Tableau 9). Dans certains cas, l'approche est indirecte via la RSE (comme le don de Storebrand d'ordinateurs obsolètes aux écoles des pays en voie de développement). Dans d'autres, elle pourrait être directe comme des simples dérivés météorologiques en cas de déficit pluviométrique. 12

Tableau 9 : les Objectifs du millénaire pour le développement des Nations unies et l'assurance durable

Objectif du millénaire pour le développement des Nations unies	Rôle du secteur de l'assurance dans le développement durable
1. Éradiquer la pauvreté extrême et la faim	Microassurance, dérivés d'assurance agricoles
2. Assurer une éducation primaire universelle	Responsabilité sociale d'entreprise
3. Promouvoir l'égalité homme-femme	Politique d'emploi
4. Réduire la mortalité infantile	Assurance santé / éducation
5. Améliorer la santé des enfants en bas âge	Assurance santé / éducation
6. Combattre le SIDA, la malaria et autres maladies	Assurance santé / éducation
7. Protection de l'environnement	Assurance et conseil de gestion du risque
8. Développer un partenariat mondial pour le développement	Réplication via des assureurs internationaux et des task forces régionales comme celles de l'UNEP FI

Source: Andlug Consulting

4. Obstacles à l'assurabilité

D'un point de vue technique, des obstacles importants s'opposent au marché de l'assurance privée. Les principaux d'entre eux se situent au niveau de l'offre et de la demande.

Obstacles au niveau de l'offre

▼ Volatilité élevée

Le capital est un élément fondamental de toute opération d'assurance car il assure une capacité à accepter les risques et à indemniser les sinistres. Le capital provient principalement des investisseurs privés qui anticipent un rendement conséquent et prévisible. Comme les performances financières des compagnies d'assurance peuvent être affectées négativement par des sinistres importants, elles optent pour la réassurance afin de stabiliser leurs revenus. Les questions de développement durable sont exposées aux problèmes des grands sinistres comme les événements météorologiques extrêmes. La participation du secteur public pour compléter les capacités de réassurance existantes du marché devrait réduire les fluctuations de tarifs du marché de la réassurance, tout en préservant la stabilité à long terme des tarifs du côté réassurance. Par ailleurs, les réglementations trop strictes relatives à la solvabilité (par ex. si des capitaux immobilisés trop importants sont requis) sont un autre aspect dissuasif pour les assureurs privés.

Voir le briefing des dirigeants du Groupe de travail Changement climatique de l'UNEP FI lors de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP12) en novembre 2006 – « Adaptation and Vulnerability to Climate Change: The Role of the Finance Sector »

▼ Données de qualité inférieure

Des données médiocres sur les dangers et l'exposition signifient que l'incertitude est bien supérieure et que le marché de l'assurance privée sera moins capable de participer au partage du risque. Les données géographiques, économiques et climatologiques sont habituellement de moindre qualité pour les pays en voie de développement et l'accès à ces informations présente souvent des coûts prohibitifs.

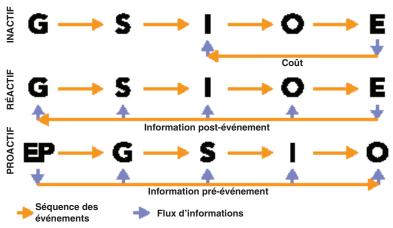
▼ Manque de liberté de souscription

Un équilibre est nécessaire entre le contrôle réglementaire du marché (protection des consommateurs) et la flexibilité de gestion des opérations du secteur de l'assurance face à l'évolution constante de l'univers du risque. Pour assurer la compétitivité, les entreprises ont besoin de marge afin de concevoir des produits innovants et de sélectionner des clients selon le risque perçu. Les systèmes d'informations géographiques sont de plus en plus mis à contribution pour souscrire des risques propres à un site. Des réglementations trop rigides pour l'assurance pourraient dissuader les assureurs privés ou générer des couvertures inadéquates.

▼ Implication insuffisante dans la prévention des risques

Sur les marchés très réglementés qui limitent les possibilités pour les assureurs d'intégrer une discrimination relative au risque entre différentes classes d'actifs, la disponibilité de l'assurance peut réduire la sensibilisation au risque des consommateurs. Il est donc important que le contrôle public du cadre de la gestion du risque (développement immobilier, régime de garanties, etc.) soit préservé et que les autorités de réglementation définissent des normes de protection raisonnables des assurés pour éviter tout « risque moral ». Le secteur privé peut être un partenaire dans cette mission. Ainsi, le secteur de l'assurance au Royaume-Uni s'engage activement avec les décisionnaires politiques sur une stratégie de lutte contre les inondations et son financement (voir Diagramme 15). Aux États-Unis, les assureurs privés financent la formation technique des inspecteurs immobiliers du secteur public. Il est possible de passer outre une exclusion en rendant l'assurance obligatoire pour certains actifs et certaines transactions, voire de l'associer à d'autres produits financiers comme les hypothèques.

Diagramme 15 : Un système de gestion des sinistres immobiliers intégré



- G réglementation générale et conception, non spécifiques au site
- S planification, conception, construction et financement spécifiques au site
- l assurance de propriété spécifique
- O occupation de propriété sur site spécifique
- E occurrence d'événement extrême sur site
- EP planification d'événement extrême sur site

L'assurance est généralement fournie une fois que les développements immobiliers se sont produits, en mode inactif.

Si la fréquence des sinistres augmente, les assureurs commencent à partager des informations sur leurs pertes par souci de sensibilisation et de justification de leurs actions (par ex. exclusions) – mode réactif.

Le changement climatique nécessite un troisième stade, le mode proactif où les assureurs deviennent partenaires du processus de planification des infrastructures. C'est la position adoptée par le secteur de l'assurance britannique, sous l'égide de l'Association des assureurs britanniques.

Source: Chartered Insurance Institute, 2001

▼ Frais administratifs élevés

Il s'agit d'un problème majeur pour les assurés disposant de peu d'actifs, car les produits d'assurance classiques présentent des frais généraux relativement élevés. Des produits simplifiés et une distribution à but non lucratif pourraient être une solution (par ex. microassurance).

Obstacles au niveau de la demande

La demande présente également de nombreux obstacles. Bien que certains puissent être surmontés par le secteur privé, avec le temps, d'autres nécessitent parfois une intervention publique.

▼ Faible conscience du risque

Les consommateurs sont habituellement peu conscients du risque, notamment pour les risques peu fréquents mais très graves. Le marché de l'assurance privée peut jouer un rôle utile de sensibilisation car il offre une motivation de rentabilité pour accroître la pénétration du marché. Dans le cas de l'assurance catastrophe, l'introduction d'une obligation d'assurance catastrophe par les gouvernements pourrait être un élément important pour surmonter ce problème.

▼ Tarification inabordable

Lorsque les primes sont prohibitives, les consommateurs ne s'assurent pas. Cela peut être un signal du marché de l'assurance privée indiquant que le risque est très élevé (impossible à supporter), que l'incertitude est grande, que l'échelle des opérations est trop faible voire qu'un surcroît de gestion du risque par les parties exposées est nécessaire.

▼ Systèmes d'assistance alternatifs

Fréquemment, les victimes de sinistres comptent sur leur famille et leurs amis pour faire face à la détresse, spécialement dans les pays en voie de développement. À mesure que le tissu social se fait plus lâche, l'assurance adopte un rôle plus proéminent. Il pourrait y avoir un système d'aide publique après désastre pour aider les victimes (par ex. allocation de subsistance d'urgence, prêts à conditions favorables). Mais, à moins d'être conçu avec soin, il peut miner la viabilité de l'assurance privée en réduisant la demande de transfert des risques.

▼ Processus d'assurance inefficaces

Les processus de l'assurance doivent être diligents – l'indemnisation des sinistres doit se matérialiser dans des délais acceptables ou bien les consommateurs n'achèteront pas le produit. En l'occurrence, les assureurs privés doivent s'efforcer de séduire les consommateurs en se faisant plus compétitifs que leurs concurrents.

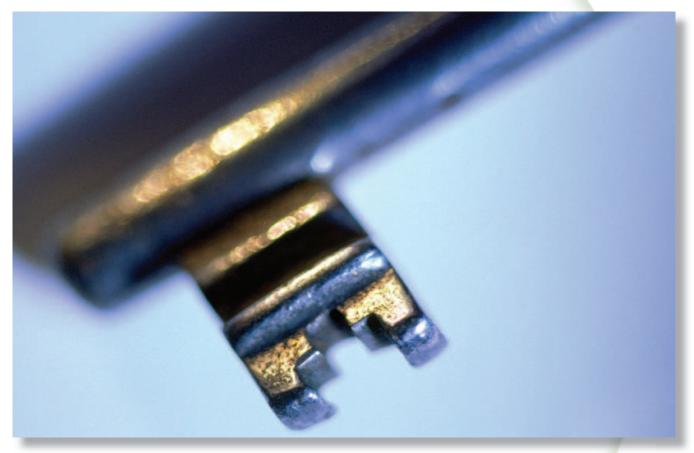
▼ Exclusion

Si les consommateurs pensent que d'autres perçoivent plus que leur « juste part » des fonds d'assurance, ils ne seront pas désireux de s'assurer. Le marché de l'assurance privée doit s'efforcer de segmenter la clientèle afin d'éliminer les financements croisés. Néanmoins, cette approche pourrait s'avérer contraire à la politique publique en matière de solidarité.

5. Stratégies de développement de marchés d'« assurance durable »

L'analyse des sections précédentes, notamment les enseignements tirés des cas d'étude, suggère des stratégies à l'attention des assureurs destinées à encourager un engagement plus proactif envers l'« assurance durable ».

Diagramme 16 : Libérer l'assurance durable



ullstein superclic / Photos

▲ Compréhension du risque

L'expérience a démontré que la recherche et l'analyse sont des facteurs essentiels. Une compréhension intégrale des risques impliqués conjuguée à des méthodes de gestion efficace est capitale et peut nécessiter le développement de projets et de nouvelles compétences.

▲ Technologies de l'information

Elles peuvent servir à mesurer le risque avec précision de manière innovante et permettre de segmenter les marchés et d'évaluer correctement les risques individuels.

▲ Partenariats de distribution

Les consommateurs considèrent souvent l'assurance comme une obligation déplaisante et occasionnelle – même dans le domaine de l'épargne. Si les assureurs n'ont pas de présence au niveau local, il est alors capital de former un partenariat avec d'autres organisations pouvant accéder directement aux clients et mériter leur confiance (la souscription par Internet est une exception, mais elle n'est pas accessible ou acceptée partout.)

▲ Synergie avec d'autres opérations

Les assureurs privés peuvent faire des économies significatives au niveau de l'administration s'ils disposent d'unités opérationnelles parallèles fournissant d'autres produits, voire des économies d'échelle résultant de compétences existant dans d'autres pays, telles que la capacité de modélisation du risque et les systèmes d'administration des polices. Ceci est particulièrement important pour la gestion des réclamations (par ex. les ressources peuvent être réaffectées à d'autres secteurs d'activité à des fins d'assistance en cas de désastre ou d'urgence).

▲ Éducation des consommateurs

De nombreux consommateurs ne sont pas initiés au monde de la finance et sont donc sceptiques. Par ailleurs, ils demandent généralement un avantage financier clair lorsqu'ils sélectionnent leur assureur. Un programme d'éducation des consommateurs peut s'avérer efficace, notamment auprès du secteur public et des ONG partenaires. Il est essentiel que les consommateurs ne considèrent pas l'assurance comme une « aumône » garantie – ils doivent être prudents dans ce domaine.

▲ Valeur ajoutée

L'association de l'assurance avec des services de gestion du risque offre une proposition à valeur ajoutée plus intéressante pour les consommateurs et évite qu'ils se concentrent uniquement sur les tarifs.

▲ Groupes de travail UNEP FI

Les groupes de travail sur la gestion d'actifs, biodiversité & écosystèmes, changement climatique, immobilier, reporting et management RSE, et eau sont tous pertinents et intéressants pour les assureurs. En coopérant avec ces derniers, l'IWG pourrait renforcer la pertinence de ses résultats et accélérer ses propres recherches et son travail militant.

▲ Partenariats public-privé

Le développement de solutions d'assurance pour les enjeux du développement durable est une question majeure car les circonstances ne sont pas attrayantes pour les assureurs privés qui souhaitent offrir une couverture, en raison des obstacles à l'assurabilité précédemment mentionnés. Le recours au secteur privé peut toutefois s'avérer intéressant pour certains éléments spécifiques d'un régime d'assurance tels qu'un partenariat public-privé. Le profit restant moteur, le secteur privé présente une propension à se montrer plus efficace pour contrôler les coûts d'administration et la fraude. Les risques dangereux sont tarifés correctement (des subventions pourraient susciter une escalade). La concurrence incite à l'innovation. Les assureurs peuvent rapidement diffuser les bonnes pratiques. Nombre d'entreprises spécialisées comme les experts en sinistres ou en modélisation des risques ont évolué afin de pouvoir tester tout un éventail de solutions. Les assureurs peuvent en outre garantir une administration efficace des risques, même dans les cas où elles ne les supportent pas. Les (ré)assureurs répartissent les risques globalement, réduisant ainsi l'impact financier local des sinistres et minimisant l'incertitude de la tarification. Le Tableau 10 décrit les rôles possibles des secteurs public et privé.

Tableau 10 : Rôles des secteurs public et privé dans l'assurance catastrophe

Fonction de l'assurance	Rôle du secteur public	Rôle du secteur privé
Évaluation du risque	Recueil de données, modèles génériques	Modélisation du risque
Mesures de réduction du risque	Réglementation et exécution	Incitations axées sur les produits
Conception de produit	Réglementation générale, protection du consommateur	Tous les stades de la conception de produit
Financement du risque (événements rares)	Fonds de garantie	Capital-risque
Distribution/Marketing	Sensibilisation des consommateurs, secteurs coûts élevés	Distribution multicanal
Gestion des réclamations	Minimal	Majeur
Administration	Minimal	Majeur

6. Prochaines étapes

L'assurance durable réduit les risques pour tous, crée de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités (de croissance, de rendements accrus et de valorisation des entreprises), promeut une perspective à long terme et forme partie intégrante de la responsabilité d'entreprise. Néanmoins, dans un domaine aussi vaste, il est capital que les intervenants du secteur coopèrent sur les enjeux du développement durable les plus urgents avec d'autres parties prenantes.

Les pays de l'OCDE bénéficient généralement de fonctions d'assurance bien développées alors que les pays en voie de développement manquent quant à eux de ressources et de centres de recherche. Les niveaux de performances sont très inférieurs à ceux des pays industrialisés dans les zones urbaines, alors que les zones rurales sont pratiquement complètement dépourvues de services financiers de ce type. Étant donné cette situation, l'IWG estime qu'il est tout simplement approprié d'étudier comment l'assurance peut rendre le développement plus durable dans ces pays. Dans les pays où ses membres sont représentés, l'IWG peut identifier les possibilités avec une grande précision.

Les MDG des Nations Unies résument les défis clés du développement durable dans les pays en voie de développement. Selon le Tableau 9 (cf. plus haut), l'assurance pourrait directement contribuer à atteindre cinq des huit MDG (les trois autres objectifs pourraient être atteints de manière indirecte) :

- Éradiquer la pauvreté extrême et la faim
- Réduire la mortalité infantile
- Améliorer la santé des enfants en bas âge
- Combattre le SIDA, la malaria et autres maladies
- Assurer la protection de l'environnement

La microassurance peut contribuer à la plupart des MDG en offrant des produits tels que les dérivés météorologiques pour les exploitants agricoles et l'assurance maladie pour les familles. Leur mise en œuvre impliquerait le soutien de programmes d'éducation et d'emploi. La solvabilité de tels projets pourrait être soutenue par des fonds communs (pools) pour les catastrophes naturelles, des mécanismes qui ont fait leur preuve à l'échelle mondiale ou en forgeant des partenariats public-privé. Des produits type ART (Alternative Risk Transfer) innovants tels que les émissions d'obligations catastrophes pourraient également être considérés. Néanmoins, les régulateurs et les décisionnaires politiques doivent jouer leur rôle en éliminant les obstacles structurels. La microassurance s'annonce comme un champ d'investigation majeur pour l'TWG.

Dans un deuxième temps, l'IWG devra lancer une initiative stratégique de développement des « *Principes pour l'Assurance Durable* », qui viendra compléter les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations unies. Ce projet majeur vise à élaborer des directives de développement durable pour le secteur de l'assurance, en coopération avec des intervenants majeurs et autres partenaires. L'IWG est convaincu qu'un corps commun de directives permettant d'intégrer les critères ESG au sein des processus, produits et services fondamentaux est indispensable aux progrès de l'« assurance durable » dans un contexte mondial. Dans cette optique, l'initiative permettra également de créer un réseau mondial d'assureurs qui s'attaqueront de manière proactive aux enjeux du développement durable, en mettant des ressources en commun, en partageant les bonnes pratiques et en apprenant mutuellement les uns des autres.

Enfin, un secteur de l'assurance engagé envers le développement durable peut aider à générer des marchés d'assurance plus stables et florissants tout en contribuant significativement au développement durable.

Liste des bonnes pratiques, études de cas et enseignements

Prévention des sinistres - Prévention des incendies

De nombreux risques graves pourraient être évités ou leurs effets réduits grâce à une évaluation structurée de l'exposition aux sinistres et à un plan d'urgence efficace.

Changement climatique – Management efficace du changement climatique

Pour gérer un risque majeur, les assureurs doivent le reconnaître à l'échelon stratégique et coopérer en partenariat avec des experts externes et d'autres parties prenantes afin de comprendre le risque et développer des procédures efficaces.

Microassurance - Microassurance : une macroactivité durable

■ Enseignement : la distribution est essentielle pour se positionner sur les marchés des pays en voie de développement. Le partenariat avec des organisations dont le développement social durable est l'objectif est une voie qui a fait ses preuves. L'éducation des clients et la formation des distributeurs est une première étape capitale pour intégrer l'assurance dans la gestion du risque au quotidien.

Pérennisation des revenus - Créer la confiance : un résultat méritant quelques efforts

Enseignement : la confiance est un élément capital du contrat d'assurance et constitue une stratégie à long terme pour le développement des marchés, même en l'absence de récompense immédiate.

Santé - Encourager le « Retour au travail »

■ Enseignement : les initiatives du secteur public peuvent ouvrir de nouveaux segments de marché pour les compétences existantes.

Risques émergents dus à l'activité humaine – Un coup d'avance : risques pharmaceutiques

■ Enseignement : la gestion optimale du risque réside dans l'évaluation anticipée du risque et le contrôle de ce dernier. Le transfert du risque suit.

Responsabilité civile environnementale - Assurance écologique : un outil utile

Enseignement : l'assurance peut servir de catalyseur pour nombre de transactions financières et, simultanément, de déclencheur pour une gestion efficace du risque.

Ressources naturelles - Des gains multiples avec les mangroves

Enseignement : agir pour le développement durable peut entraîner de nombreux avantages – prévus et imprévus.

Recyclage - Transmuter les déchets en or

■ Enseignement : agir pour un développement durable parfois ne coûte rien, mais permet de faire des économies et de valoriser l'image de marque.

Système de management environnemental des sites – Faire le « ménage environnemental » en interne vaut la peine

■ Enseignement : montrer l'exemple est l'une des meilleures méthodes de faire changer le monde. La participation active des employés est très efficace pour créer une culture du développement durable.

Investissement responsable – Agir de manière responsable : un choix avisé pour les investisseurs

Enseignement : l'investissement responsable ne porte pas préjudice aux intérêts des clients et peut limiter la volatilité du portefeuille.

Gestion des réclamations auto pour accidents corporels – Réclamations pour accidents corporels : être présent, jusqu'au bout

■ Enseignement : fournir aux victimes d'accidents et à leur famille une assistance rapide et complète minimise la charge sociale et financière pour toutes les parties impliquées – les intérêts de l'entreprise n'entrent pas en conflit avec ceux de la victime.

Assurance automobile - La technologie vous met au volant

■ Enseignement : le suivi informatisé peut ouvrir un nouvel éventail de possibilités pour la souscription et encourager un comportement plus sûr.

Assurance logement – Anticiper pour réduire les coûts des inondations

Enseignement : les assureurs peuvent coopérer avec d'autres parties prenantes pour réduire le risque tout en améliorant la qualité de vie.

Finances personnelles - Voir le bon côté des choses

■ Enseignement : les assureurs peuvent aider les consommateurs à gérer leurs finances de manière avisée tout en leur évitant les dettes inutiles et le stress associé grâce à des conseils d'experts indépendants.

Assurance santé - La sécurité avant tout

Enseignement : en se concentrant sur la gestion du risque à un niveau métier spécifique, les assureurs peuvent avoir un impact majeur sur le développement durable au niveau de la chaîne logistique et consolider leurs propres parts de marché.

Remerciements

UNEP Finance Initiative

Paul Clements-Hunt

Directeur

Butch Bacani

Responsable de projet

Henry Thomas Susan Steinhagen Marlene Müller

Équipe projet

Consultant projet

Dr. Andrew Dlugolecki

Andlug Consulting

Groupe de Travail Assurance de l'UNEP FI

Présidents

Catherine Boiteux-Pelletier

Directrice du Développement durable Groupe AXA

Pauline Gregg

Senior Manager, Sustainable Business Practices Insurance Australia Group (IAG) Australie

Comité d'étude de projet Catherine Boiteux-Pelletier

Directrice du Développement durable Groupe AXA

Pauline Gregg

Responsable principal – Pratiques d'entreprise durables Insurance Australia Group (IAG) Australie

Sunny Sehgal

Directeur adjoint – Risques environnementaux HSBC Insurance Brokers

Alexander Pohl

Responsable de projet principal

– Risques environnementaux

HSBC Insurance Brokers

Costas Tsolakidis

Conseiller environnement Interamerican Hellenic Life Insurance Co.

Tom Oxley

Responsable Responsabilité sociale d'entreprise Norwich Union (Aviva)

Butch Bacani

Responsable Programme
Assurance & Gestion d'actifs
UNEP Finance Initiative

Tony Cabot

Responsable RSE Europe continentale & Asie et Responsable national – Italie XL Insurance

Membres du groupe de travail Toon Bullens

Assurance coopérative & Innovation Eureko B.V. Achmea

Jan Pieter Six

Directeur RSE Groupe Eureko B.V. Achmea

Dr. Astrid Zwick

Directrice – Sustainability Office Allianz SE

Michael Anthony

Relations Publiques Communications Groupe Allianz SE

Alice LeBlanc

Directrice
Environnement & Changement climatique

American International Group (AIG)

Kathleen Hustead

Vice Présidente Environnement & Changement climatique American International Group (AIG)

Raven Smith

Associée

AIU Business Development American International Group (AIG)

Jean-Noël Guye

Vice-président senior Risques émergents & Développement durable Gestion du risque Groupe Groupe AXA

Jan Snaar

Directeur – Environnement Folksam

Trevor Maynard

Responsable – Risques émergents Performances Franchises Lloyd's

Vicky Mirfin

Responsable – Affaires UE Lloyd's

Jürgen Fischer

Directeur – Gestion développement durable Unité centrale Développement Groupe Munich Reinsurance Company

Julie Andersland

Analyste ISR Storebrand

Rolf Tanner

Directeur Gestion du risque Swiss Reinsurance Company

Tatjana Mickasch

Vice-présidente adjoint Gestion du risque Swiss Reinsurance Company

Christina Ulardic

Vice-présidente adjoint Gestion du risque Swiss Reinsurance Company

Mitsuru Muraki

Directeur général – Service planification d'entreprise Tokio Marine & Nichido Fire Insurance Co., Ltd.

Mark Budil

Directeur – Contrôle & Gestion du risque XL Insurance

UNEP Finance Initiative

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement Finance Initiative (UNEP FI) est un partenariat stratégique public-privé entre le PNUE et le secteur financier mondial. L'UNEP FI coopère avec quelque 160 institutions financières signataires de la déclaration de l'UNEP FI et un éventail d'organisations partenaires afin de développer et promouvoir les liens entre l'environnement, le développement durable et les performances financières. Au moyen d'un programme de travail complet, d'activités régionales, de formation et de recherche, l'UNEP FI assume sa mission d'identification, de promotion et d'adoption de bonnes pratiques de développement durable à tous les niveaux opérationnels des institutions financières.

Pour en savoir plus, veuillez visiter: http://www.unepfl.org

E-mail: fi@unepfi.org

Groupe de Travail Assurance UNEP FI

Institutions membres:

Achmea Lloyd's

Allianz SE MAPFRE

American International Group (AIG)

Munich Reinsurance Company

AXA Norwich Union (Aviva)

Folksam Storebrand

HSBC Insurance Brokers Swiss Reinsurance Company

Insurance Australia Group (IAG) Australie Tokio Marine & Nichido Fire Insurance Co., Ltd.

Interamerican Hellenic Life Insurance Co. XL Insurance

Pour en savoir plus, veuillez visiter: http://www.unepfi.org/insurance

E-mail: insurance@unepfi.org

Andlug Consulting

Le principal consultant, le Dr. Andrew Dlugolecki, était membre du comité inaugural de l'initiative PNUE du secteur de l'assurance dans les années 1990 et est conseiller auprès du Groupe de Travail Changement Climatique de l'UNEP FI depuis sa création. Fort d'une expérience de plus de trente ans dans l'assurance et d'une expertise dans le domaine du changement climatique, le Dr. Dlugolecki présente une longue carrière dans le monde de l'assurance chez General Accident au Royaume-Uni, qui allait devenir CGU puis CGNU et aujourd'hui Aviva, du début des années 1970 à fin 2000. Avant de devenir consultant privé, il était Directeur du développement assurance générale chez CGNU, chargé de la réassurance, des questions actuarielles et des bonnes pratiques dans la sphère internationale de l'assurance.

Le Dr. Dlugolecki est membre agréé du Chartered Insurance Institute, membre agréé de la Royal Meteorological Society, membre visiteur de l'unité Climatic Research de l'Université d'East Anglia et est affilié à l'UK Social Investment Forum et à l'Institute and Faculty of Actuaries. Il a réalisé de nombreux projets et études de recherche impliquant des organisations comme Allianz, l'Association of British Insurers, le Carbon Disclosure Project, l'Union européenne, l'Intergovernmental Panel on Climate Change, la Munich Climate Insurance Initiative, le Ministère britannique de l'environnement et la Banque Mondiale. Le Dr. Dlugolecki détient plusieurs diplômes – Mathématiques pures de l'Université d'Édimbourg, Recherche opérationnelle de l'Université de Lancaster et Économie technologique de l'Université de Stirling.

E-mail: andlug@hotmail.com

Rédigé par Butch Bacani, UNEP Finance Initiative

Déclaration de non responsabilité

Les informations contenues dans ce rapport revêtent un caractère uniquement informatif et sont soumises à modifications sans préavis. Le contenu de ce rapport est fourni étant entendu que les auteurs et éditeurs ne s'engagent aucunement ici à émettre un conseil juridique, économique un conseil juridique, économique ou relatif à d'autre questions et services professionnels.

En conséquence, l'UNEP FI décline également toute responsabilité pour le contenu des sites Internet et des sources d'information auxquels ce rapport peut faire référence. L'accès proposé à ces sites ne constitue aucunement une approbation par l'UNEP FI des parrainages desdits sites ou des informations qu'ils contiennent. Sauf mention expresse contraire, les opinions, résultats, interprétations et conclusions exprimés dans ce rapport sont ceux de ses divers contributeurs et ne représentent pas nécessairement les positions de l'UNEP FI, des institutions membres du partenariat UNEP FI, du PNUE, des Nations Unies ou de ses états membres.

Bien que nous nous soyons efforcés d'assurer que les informations de ce rapport proviennent de sources actualisées et fiables, la nature évolutive des statistiques, législations, règles et réglementations peut occasionner des délais, omissions ou imprécisions des dites informations. L'UNEP FI décline toute responsabilité quant à l'exactitude ou tout autre aspect des informations contenues dans ce rapport.

L'UNEP FI n'est pas responsable des erreurs ou omissions, de toute décision ou action prise sur le fondement des informations contenues dans ce rapport ni de tout dommage indirect, spécial ou similaire, même s'il avait été avisé de la possibilité de tels dommages.

Toutes les informations de ce rapport sont fournies en l'état, sans garantie de complétude, d'exactitude et de pertinence ou concernant les résultats obtenus en employant ces informations, et sans garantie quelconque, explicite ou implicite, notamment les garanties de performance, de caractère marchand ou d'adaptation à un objet particulier. Les informations et opinions contenues dans ce rapport sont fournies sans aucune garantie de quelque type que ce soit, explicite ou implicite.

Copyright

Le rapport et son contenu demeurent la propriété exclusive de l'UNEP Finance Initiative. Aucune des informations contenues et fournies dans ce rapport ne peut être modifiée, reproduite, distribuée, disséminée, vendue, publiée, émise ou diffusée, en tout ou partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, notamment la photocopie, ou tout système d'archivage et d'extraction d'information, sans l'accord écrit exprès du Secrétariat de l'UNEP FI basé à Genève ou d'une société affiliée ou d'un partenaire approprié. Le contenu de ce rapport, notamment les textes, photographies, graphiques, illustrations et travaux artistiques, noms, logos, marques commerciales et marques de service, demeure la propriété de l'UNEP FI ou de ses sociétés affiliées, contributeurs ou partenaires et est protégé par les lois relatives aux copyrights, marques commerciales et autres législations.



Programme des Nations unies pour l'Environnement UNEP Finance Initiative International Environment House 15, chemin des anémones CH-1219 Châtelaine, Genève Suisse

Tél.: (41) 22 917 8178 Fax: (41) 22 796 9240 E-mail: fi@unep.ch site Internet: www.unepfi.org

À propos de l'UNEP FI

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement Finance Initiative (UNEP FI) est un partenariat stratégique public-privé entre le PNUE et le secteur financier mondial. L'UNEP FI coopère avec quelque 160 institutions financières signataires de la déclaration de l'UNEP FI et un éventail d'organisations partenaires afin de développer et promouvoir les liens entre l'environnement, le développement durable et les performances financières. Au moyen d'un programme de travail complet, d'activités régionales, de formation et de recherche, l'UNEP FI assume sa mission d'identification, de promotion et d'adoption de bonnes pratiques de développement durable à tous les niveaux opérationnels des institutions financières.



